



Diagnostic écologique et préconisations de gestion du Refuge LPO collectivité « Château de Taillebourg »



Préserver

Protéger

Eduquer



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CHARENTE-MARITIME

Rapport n°1115-51

Diagnostic écologique et préconisations de gestion du Refuge LPO collectivité « Château de Taillebourg »

Rapport n°1115-51



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CHARENTE-MARITIME

Julien GONIN

Novembre 2015



Ligue pour la Protection des Oiseaux

21, rue de Vaugouin

17000 la Rochelle

Tel/fax 05.46.50.92.21

julien.gonin@lpo.fr

<http://www.faune-charente-maritime.org>

Table des matières

| | |
|---|----|
| Introduction et contexte du projet..... | 2 |
| Remerciements..... | 2 |
| 1. Présentation du secteur d'étude | 3 |
| 2. Inventaires faunistiques | 4 |
| 2.1 Méthodes d'inventaires..... | 4 |
| 2.2. Statut des espèces | 6 |
| 2.3. Résultats des inventaires faunistiques | 7 |
| 2.3.1. Résultats lépidoptères rhopalocères..... | 7 |
| 2.3.2. Résultats autres insectes, araignées et chilopodes | 8 |
| 2.3.3. Résultats reptiles et amphibiens..... | 10 |
| 2.3.4. Résultats mammifères | 11 |
| 2.3.5. Résultats avifaune | 12 |
| 3. Préconisations et orientations de gestion | 35 |
| Conclusion et perspectives..... | 48 |
| Bibliographie | 49 |
| Annexes | 50 |

Introduction et contexte du projet

La commune de Taillebourg souhaite préserver et valoriser la biodiversité de sa commune en particulier sur le secteur de l'ancien château. Pour atteindre cet objectif, la municipalité de Taillebourg a souhaité la création d'un « Refuge LPO Collectivités », rejoignant ainsi le premier réseau de jardins écologiques de France.

La première étape consiste à réaliser un diagnostic écologique c'est-à-dire à inventorier les principaux cortèges faunistiques et notamment ornithologique.

Cette mission a été confiée à la LPO Charente-Maritime qui a procédé à différents inventaires de mai à septembre 2015.

Dans un second temps, la LPO Charente-Maritime a proposé plusieurs préconisations et orientations de gestion environnementale afin que la commune de Taillebourg contribue activement à la sauvegarde et la protection de la faune et de la flore dans le secteur de l'ancien château classé à présent en refuge LPO.

Remerciements

Nous tenons d'abord à remercier M. le Maire et Mme Ganthy pour leur accueil et leur travail dans la mise en place de ce nouveau refuge LPO.

Merci à Claudine Martin et Jean-Pierre Montenot pour la relecture attentive de ce travail.

Nous sommes également très reconnaissants envers les photographes qui ont aimablement mis à notre disposition quelques-uns de leurs meilleurs clichés : Vincent Albouy, Aurélien Audevard, Thierry Bécret, Fabrice Cahez, Geneviève Charles, Aymeric Delporte, Chloé Dépré, Jean-Louis Dolmaire, Christian König, Nicolas Macaire, Patrice Mariolan, Philippe Mothiron, Fabien Mercier, Jean-Pierre Montenot, Réjane Pâquereau, Jean-Yves Piel.

1. Présentation du secteur d'étude

La zone d'étude se situe sur la commune de Taillebourg sur la partie sud du village, juste en surplomb du fleuve Charente. Le site de l'ancien château concerné par la mise en refuge couvre une surface d'environ 9 hectares de jardins, bâtiments, prairies et remparts.



Figure 1 : Localisation du secteur d'étude

Il se situe à proximité d'un corridor écologique majeur, et d'un haut lieu de biodiversité:

- le val de Charente comprenant le fleuve et ses prairies alluviales, passant à quelques centaines de mètres du château. Cette continuité écologique est identifiée en ZNIEFF de type 1 et 2 (n° 794 et 591), ZPS (n°FR541-2005) et zone Natura 2000 (n°FR5400472).

Contexte pédologique

Le site se situe sur substrat calcaire (Santonien) datant du Secondaire typique de la moyenne vallée de la Charente.

Contexte climatique

Le climat de la Charente-Maritime est essentiellement de type tempéré, mais en raison de l'influence du Gulf Stream, de l'anticyclone des Açores, et de l'effet modérateur de l'océan, le département bénéficie d'un climat océanique, plus doux et plus chaud, appelé climat tempéré océanique. De plus, le taux d'ensoleillement du département est le plus élevé du littoral atlantique (2250 heures de soleil par an). Les hivers sont doux (quatre jours de neige par an), et la pluviométrie modérée (755 mm d'eau par an) ; les précipitations se

concentrant essentiellement sur les mois d'automne et d'hiver. À la belle saison, les températures sont modérées par la brise de mer, provoqué par l'inertie thermique de l'océan, et qui se traduit par un vent qui souffle en provenance de l'océan l'après-midi. Ces spécificités climatiques — été sec et ensoleillé, hiver doux et humide — sont à l'origine de l'implantation d'une végétation de type méditerranéen cohabitant avec une végétation plus continentale ou océanique.

2. Inventaires faunistiques

2.1 Méthodes d'inventaires.

➤ Les Rhopalocères (papillons de jour) et Odonates (Libellules)

La méthode repose sur l'observation visuelle des imagos et parfois leur capture pour assurer une identification certaine. Les inventaires ont été réalisés par Jean-Pierre Montenot, Geneviève Charles et Réjane Pâquereau lors de 5 sorties de terrain les 26 mai, 09 juin, 09 juillet, 24 juillet et 10 septembre 2015.

➤ Autres insectes et araignées

Les autres espèces d'insectes et d'araignées ont été inventoriées lors des 5 sorties papillons et libellules.

➤ Les amphibiens et reptiles

Prospection à vue sur l'ensemble du site durant les inventaires oiseaux et insectes.

➤ Les mammifères

L'observation visuelle et la recherche d'indices de présence (empreintes, laissées, relief de repas, nids...) ont permis de repérer certaines des espèces les plus communes.

Concernant les chiroptères, des passages nocturnes récents avaient été effectués ces deux dernières années par le service Etudes du patrimoine naturel de la LPO, les résultats de ces petits inventaires ont été récupérés.

➤ L'avifaune

Parmi les diverses techniques de dénombrements d'oiseaux, c'est la méthode des points d'écoute (ou IPA : Indices Ponctuels d'Abondance) qui a été retenue ; elle permet d'établir un inventaire en **période de reproduction** principalement pour les passereaux.

Les données recueillies sont soit auditives (chants territoriaux des oiseaux, cris de contact,...), soit visuelles, et sont reportées sur des fiches de terrain standardisées. Cet inventaire est qualifié de semi-quantitatif (abondance, nombre de contacts par espèce et par point, appréciation du nombre d'oiseaux cantonnés).

5 points échantillons ont été définis, distants d'au moins 200 mètres (figure 2). Le temps d'écoute/observation par point est fixé à 10 minutes.

Deux passages ont été réalisés sur ces points d'écoute durant la période la plus propice pour ces inventaires : les 21 mai et 11 juin.

Ces points d'écoutes ont été effectués entre 6h30 et 10h00, moment de la journée où la probabilité de détection des espèces est optimale.

Afin de compléter l'inventaire des oiseaux nicheurs, des observations aléatoires ont été effectuées en marchant sur l'ensemble du site en fin de matinée après la réalisation des

points d'écoute et lors de l'animation proposée aux habitants de Taillebourg le 12 août 2015.



Figure 2 : Plan du château et localisation des points d'écoute.

Dans ce tableau, nous avons précisé :

- leur **statut de reproduction** avec les indices suivants :

A – Nidification possible

- oiseau vu en période de nidification dans un milieu favorable
- mâle chantant en période de reproduction

B – Nidification probable

- couple en période de reproduction, chant du mâle répété sur un même site
- territoire occupé
- parades nuptiales
- sites de nids fréquentés
- comportements et cris d'alarme

C – Nidification certaine

- construction et aménagement d'un nid ou d'une cavité
- adulte simulant une blessure ou cherchant à détourner un intrus
- découverte d'un nid vide ou de coquilles d'œufs
- juvéniles non volants
- nid fréquenté inaccessible

- **transport de nourriture ou de sacs fécaux**
- **nid garni (œufs)**
- **nid garni (poussins)**

- leur **statut de présence** qui indique si l'espèce en plus d'être nicheuse est migratrice ou sédentaire.

- leur **statut juridique** (au titre de la loi de 1976 sur la protection de la nature) qui précise si l'espèce est protégée ou chassable.

- leur **statut dans la Liste Rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine** rédigée en 2009 par l'UICN.

2.2. Statut des espèces

Les tableaux de synthèse des espèces animales inventoriées présentent différents statuts de protection ou de conservation ainsi que l'inscription à des listes de références qui permettent de caractériser la rareté, la vulnérabilité et la patrimonialité de ces espèces:

- le **statut juridique** (au titre de la loi de 1976 sur la protection de la nature) de ces espèces, à savoir si les espèces sont protégées ou chassables
- le **statut de reproduction** qui est fonction des indices de nidification observés lors des inventaires
- le **statut de conservation avec la Liste Rouge des espèces animales menacées en France, en Europe et dans le monde établi par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN, 2011)**. Elle s'appuie sur une série de critères précis pour évaluer le risque d'extinction des espèces.

- **LC** : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition en France est faible)
- **NT** : Quasi-menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation n'étaient pas prises)
- **VU** : Vulnérable (espèce menacée de disparition en France)

- la **tendance évolutive des populations d'oiseaux en France depuis 2001 et réalisée en 2011 par le Muséum National d'Histoire Naturelle** : Le Centre de Recherches par le Bagueage des Populations d'Oiseaux (C.R.B.P.O.), qui coordonne notamment les activités de baguage en France, au sein du Muséum national d'Histoire naturelle, pilote également un programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (programme STOC) qui se compose de deux volets complémentaires :

- l'un est conçu pour évaluer les variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations nicheuses d'oiseaux communs. Il est basé sur des points d'écoute (le STOC-EPS, Echantillonnages Ponctuels Simples) ;

- l'autre vise à étudier les variations de deux des plus importants paramètres démographiques (survie des adultes et succès de la reproduction ; STOC-Capture).

- la **directive 79/409/CEE, dite directive Oiseaux**, concerne la conservation des oiseaux sauvages.

- **L'annexe I** liste les espèces, dont la présence justifie la création de zones de protection spéciale.

- la **directive 92/43/CEE, dite directive Habitats, Faune, Flore** concerne la conservation des habitats naturels ainsi que la faune et la flore sauvages.

- **L'annexe II** regroupe des espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC).

- **L'annexe IV** liste les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte : elle concerne les espèces devant être strictement protégées. Cette liste a été élaborée sur la base de l'annexe 2 de la Convention de Berne. Certains groupes taxonomiques sont plus strictement protégés par la Directive HFF que par la Convention tels que les chauves-souris et les cétacés.

- **Espèces déterminantes de Poitou-Charentes**, cette liste a une vocation d'assistance à la rédaction des bordereaux ZNIEFF. Il s'agit d'un catalogue faunistique régional en détaillant le statut des espèces et en indiquant les incertitudes ou lacunes liées à la connaissance de certains animaux ou groupes taxonomiques.

2.3. Résultats des inventaires faunistiques

2.3.1. Résultats lépidoptères rhopalocères

Les prospections ont été réalisées lors des 6 demi-journées d'inventaires insectes par Geneviève Charles, Jean-Pierre Montenot et Réjane Pâquereau. Lors de ces passages, 30 espèces ont été recensées. Ces espèces sont liées aux bosquets et aux haies ainsi qu'aux milieux herbacés mésophiles à xérophiles. Les multiples tontes en début de printemps ont considérablement limité le développement et l'observation des toutes les espèces potentiellement présentes sur le site. Une gestion différenciée des prairies avec des fauches tardives offrirait des sites de reproduction et alimentation adéquats et permettrait d'accueillir un plus grand nombre d'espèces aux vues du potentiel du site.

Tableau 1 : Espèces de rhopalocères inventoriées en 2015

| Famille | Nom latin | Nom vernaculaire | Espèce déterminante en Poitou-Charentes |
|--------------------|------------------------------------|-------------------------------|---|
| Hesperiidae | <i>Erynnis tages</i> | Point de Hongrie | |
| Hesperiidae | <i>Ochlodes sylvanus</i> | Sylvaine | |
| Hesperiidae | <i>Pyrgus malvae</i> | Hespérie de la mauve | |
| Lycaenidae | <i>Aricia agestis</i> | Collier de corail | |
| Lycaenidae | <i>Cacyreus marshalli</i> | Brun des pélargoniums | |
| Lycaenidae | <i>Celastrina argiolus</i> | Azuré des nerpruns | |
| Lycaenidae | <i>Cupido alcetas</i> | Azuré de la faucille | |
| Lycaenidae | <i>Cyaniris semi-argus</i> | Demi-Argus | |
| Lycaenidae | <i>Lycaena phlaeas</i> | Cuivré commun | |
| Lycaenidae | <i>Maculinea arion</i> | Azuré du serpolet | |
| Lycaenidae | <i>Plebejus argyrognomon</i> | Azuré des coronilles | |
| Lycaenidae | <i>Polyommatus bellargus</i> | Bel-argus | |
| Lycaenidae | <i>Polyommatus icarus</i> | Argus bleu | |
| Nymphalidae | <i>Araschnia levana</i> | Carte géographique | |
| Nymphalidae | <i>Coenonympha arcania</i> | Céphale | |
| Nymphalidae | <i>Coenonympha pamphilus</i> | Procris | |
| Nymphalidae | <i>Inachis io</i> | Paon du jour | |
| Nymphalidae | <i>Limenitis reducta</i> | Sylvain azuré | |
| Nymphalidae | <i>Maniola jurtina</i> | Myrtil | |
| Nymphalidae | <i>Melitaea cinxia</i> | Mélitée du plantain | |
| Nymphalidae | <i>Melitaea phoebe</i> | Mélitée des centaurées | |
| Nymphalidae | <i>Melicta parthenoides</i> | Mélitée des scabieuses | X |

| | | | |
|---------------------|------------------------------|--------------------|--|
| Nymphalidae | <i>Pyronia tithonus</i> | Amaryllis | |
| Nymphalidae | <i>Vanessa atalanta</i> | Vulcain | |
| Nymphalidae | <i>Vanessa cardui</i> | Belle-Dame | |
| Papilionidae | <i>Iphiclides podalirius</i> | Flambé | |
| Papilionidae | <i>Papilio machaon</i> | Machaon | |
| Pieridae | <i>Colias crocea</i> | Souci | |
| Pieridae | <i>Pieris brassicae</i> | Piérade du chou | |
| Pieridae | <i>Pieris rapae</i> | Piérade de la rave | |

Les papillons sont considérés comme de bons bio-indicateurs des milieux terrestres du fait de leurs liens trophiques avec les plantes et ils constituent une composante essentielle pour mesurer la fonctionnalité de ces milieux.

Les plantes « hôtes » des papillons de jour abritent leur ponte et sont ensuite consommées par les chenilles.

Les plantes mellifères fournissent la nourriture aux imagos, les adultes volants.

Parmi les 30 espèces répertoriées, une seule fait partie de la liste des espèces déterminantes du Poitou-Charentes : la Mélitée des scabieuses (*Mellicta parthenoides*).



Figure 3 : Mélitée des scabieuses (R. Pâquereau).

2.3.2. Résultats autres insectes, araignées et chilopodes

Au total, les inventaires ont permis la détermination de 193 espèces d'insectes, d'araignées et chilopodes (en plus des 30 espèces de rhopalocères) répartis en 74 familles ainsi que de 11 espèces d'araignées et 2 espèces de Chilopodes (annexes 1 à 7). Les quelques photos ci-après vous donnent un petit aperçu des espèces rencontrées lors des inventaires.



Figures 4, 5 et 6 : *Araneus diadematus* (G. Charles), *Oxythyrea funesta* (J.-P. Montenot), *Scaeva pyrastris* (R. Pâquereau).



Figures 7, 8 et 9 : *Carpocoris purpureipennis*, *Tibicina haematodes*, *Iphiclides podalirius* (R. Pâquereau).



Figures 10, 11 et 12 : *Bombus terrestris*, *Scolia hirta* et *Isodontia mexicana* (au seconde plan), *Pterophorus pentadactyla* (J.-P. Montenot)



Figures 13, 14 et 15 : *Gymnocelis rufifasciata* (J.-P. Montenot), *Libellula quadrimaculata* (J.-P. Montenot), *Chorthippus dorsatus* (R. Pâquereau).

2.3.3. Résultats reptiles et amphibiens

Durant les inventaires, seules 4 espèces de reptiles et amphibiens ont été observées sur le site en 2015: le Lézard vert (*Lacerta bilineata*) et le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), la Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*), et la Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*).

Le Crapaud épineux (*Bufo spinosus*) n'a pas été contacté durant l'inventaire mais il est fort probable que cet amphibien ubiquiste bien présent à proximité et déjà contacté ici par le passé soit toujours présent sur le site. Cette espèce vivant dans une grande variété de paysages et d'habitats, la partie au pied des remparts semble très favorable.

Tableau 2 : Liste des espèces de reptiles et amphibiens du Château de Taillebourg.

| Ordres, Famille, Nom latin | Nom vernaculaire | Statut juridique | Directive Habitat | Espèce déterminante | | UICN | |
|-------------------------------|--------------------------|------------------|-------------------|---------------------|----|--------|-------|
| | | | | PC | 17 | France | Monde |
| Ordre des Scuamata | | | | | | | |
| Famille des Lacertidae | | | | | | | |
| <i>Lacerta bilineata</i> | Lézard vert occidental | Protégé | | | | LC | LC |
| <i>Podarcis muralis</i> | Lézard des murailles | Protégé | Annexe IV | | | LC | LC |
| Famille des Colubridae | | | | | | | |
| <i>Hierophis viridiflavus</i> | Couleuvre verte et jaune | Protégé | Annexe IV | | | LC | LC |
| Ordre des Anura | | | | | | | |
| Famille des Hylidae | | | | | | | |
| <i>Hyla meridionalis</i> | Rainette méridionale | Protégé | Annexe IV | | | LC | LC |
| Famille des Bufonidae | | | | | | | |
| <i>Bufo spinosus</i> | Crapaud épineux | Protégé | | | | LC | LC |



Figures 16 & 17 : Lézard vert (F. Mercier) et Couleuvre verte et jaune (R. Pâquereau).

2.3.4. Résultats mammifères

L'inventaire des mammifères présents sur le site a été réalisé selon deux manières :

1. Par quelques observations directes lors de nos diverses prospections.
2. Par l'analyse d'indices de présence (laissées, empreintes, reliefs des repas, terriers...).

Les Chiroptères n'ont pas fait l'objet de recherche particulière, des passages nocturnes récents avaient cependant été effectués ces deux dernières années par le service Etudes du patrimoine naturel de la LPO.

Tableau 3 : Liste des espèces de mammifères contactés dans et en périphérie du Château de Taillebourg.

| Nom latin | Nom vernaculaire | Statut juridique | Directive Habitat | Espèce déterminante | | UICN | |
|----------------------------------|---------------------|------------------|-------------------|---------------------|----|--------|-------|
| | | | | PC | 17 | France | Monde |
| <i>Vulpes vulpes</i> | Renard roux | Chassable | | | | LC | LC |
| <i>Meles meles</i> | Blaireau européen | Chassable | | | | LC | LC |
| <i>Sciurus vulgaris</i> | Ecureuil roux | Protégé | | | | LC | LC |
| <i>Pipistrellus pipistrellus</i> | Pipistrelle commune | Protégé | Annexe 4 | | | LC | LC |
| <i>Nyctalus noctula</i> | Noctule commune | Protégé | Annexe 4 | X | X | NT | LC |
| <i>Eptesicus serotinus</i> | Sérotine commune | Protégé | Annexe 4 | X | X | LC | LC |
| <i>Erinaceus europaeus</i> | Hérisson d'Europe | Protégé | | | | LC | LC |



Figures 18 & 19 : Ecureuil roux (C. Dépré) et Noctule commune (C. König).

2.3.5. Résultats avifaune

2.3.5.1. Bilan des points d'écoute

A l'issue des deux matinées de points d'écoute, 38 espèces d'oiseaux ont été contactées. Les résultats des points d'écoute sont présentés dans le tableau 4 ci-après.

Tableau 4 : Synthèse des espèces présentes, classées par fréquence pour les 2 passages avec en vert les 11 espèces présentes sur l'ensemble des points d'écoute.

| Nom espèce | EPS1 | EPS2 | EPS3 | EPS4 | EPS5 | Abondance moyenne / espèce | Fréquence |
|----------------------------------|-------------|-------------|-------------|-----------|-------------|----------------------------|-----------|
| Fauvette à tête noire | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 5,00 | 1,00 |
| Merle noir | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 5,00 | 1,00 |
| Pinson des arbres | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 5,00 | 1,00 |
| Rougegorge familier | 2 | 2 | 2 | 1 | 2 | 4,50 | 1,00 |
| Troglodyte mignon | 2 | 1 | 2 | 2 | 2 | 4,50 | 1,00 |
| Chardonneret élégant | 2 | 1 | 2 | 2 | 1 | 4,00 | 1,00 |
| Étourneau sansonnet | 2 | 2 | 1 | 1 | 2 | 4,00 | 1,00 |
| Pigeon ramier | 2 | 2 | 2 | 1 | 1 | 4,00 | 1,00 |
| Verdier d'Europe | 2 | 2 | 2 | 1 | 1 | 4,00 | 1,00 |
| Hirondelle de fenêtre | 2 | 2 | 1 | 1 | 1 | 3,50 | 1,00 |
| Martinet noir | 2 | 2 | 1 | 1 | 1 | 3,50 | 1,00 |
| Accenteur mouchet | 2 | 2 | 2 | 1 | | 3,50 | 0,80 |
| Mésange charbonnière | 1 | 2 | 2 | 1 | | 3,00 | 0,80 |
| Mésange bleue | 1 | 1 | 1 | 2 | | 2,50 | 0,80 |
| Rougequeue noir | 1 | 2 | 1 | 1 | | 2,50 | 0,80 |
| Grimpereau des jardins | 1 | 1 | | 1 | 1 | 2,00 | 0,80 |
| Hirondelle rustique | 1 | 1 | | 1 | 1 | 2,00 | 0,80 |
| Tourterelle turque | | 2 | 2 | 2 | | 3,00 | 0,60 |
| Moineau domestique | 1 | 2 | 1 | | | 2,00 | 0,60 |
| Bergeronnette grise | 1 | | 2 | | | 1,50 | 0,40 |
| Rougequeue à front blanc | 2 | 1 | | | | 1,50 | 0,40 |
| Bruant zizi | 1 | | | 1 | | 1,00 | 0,40 |
| Corneille noire | 1 | 1 | | | | 1,00 | 0,40 |
| Grive musicienne | | | | 1 | 1 | 1,00 | 0,40 |
| Grosbec casse-noyaux | 1 | | 1 | | | 1,00 | 0,40 |
| Huppe fasciée | 1 | | | 1 | | 1,00 | 0,40 |
| Rossignol philomèle | | | | 1 | 1 | 1,00 | 0,40 |
| Bouscarle de Cetti | | | | 1 | | 0,50 | 0,20 |
| Faucon crécerelle | | 1 | | | | 0,50 | 0,20 |
| Geai des chênes | | | | 1 | | 0,50 | 0,20 |
| Gobemouche gris | | | 1 | | | 0,50 | 0,20 |
| Héron cendré | 1 | | | | | 0,50 | 0,20 |
| Linotte mélodieuse | | | | | 1 | 0,50 | 0,20 |
| Pic épeiche | | 1 | | | | 0,50 | 0,20 |
| Pie bavarde | | | 1 | | | 0,50 | 0,20 |
| Pouillot véloce | | | | | 1 | 0,50 | 0,20 |
| Serin cini | | | | 1 | | 0,50 | 0,20 |
| Sittelle torchepot | 1 | | | | | 0,50 | 0,20 |
| Abondance moyenne / point | 19,5 | 18,5 | 16,5 | 16 | 11,5 | | |
| Richesse spécifique | 26 | 23 | 21 | 25 | 17 | | |

2.3.5.2. Bilan des oiseaux nicheurs

En fin de matinée, les points d'écoute ont été complétés par des observations aléatoires en parcourant l'ensemble du site à pied. D'autres observations complémentaires ont aussi été réalisées lors de l'animation proposée aux habitants de Taillebourg le 12 août.

Tout ceci nous a permis de réaliser un inventaire précis des oiseaux nicheurs.

Ce sont donc **44 espèces qui peuvent être considérées comme nicheuses** sur le site et en périphérie immédiate (maisons du centre bourg juste à côté et bordure de la zone boisée du Vivier). Cinq autres espèces ont également été notées pendant ces inventaires, elles utilisent le site comme zone de chasse et doivent se reproduire à proximité : Milan noir (*Milvus migrans*), Buse variable (*Buteo buteo*), Epervier d'Europe (*Accipiter nisus*), Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) et Chouette hulotte (*Strix aluco*).

Tableau 5 : Liste et statuts des espèces d'oiseaux nicheurs du Château de Taillebourg et environnement immédiat [M = migrateur, S = sédentaire, LC = Least Concern (préoccupation mineure), NT= Near Threatened (quasi menacée) et VU = vulnérable].

| Espèce | Nom scientifique | Statut reproducteur | Statut de présence (M ou S) | Statut juridique | UICN 2011 |
|---------------------------|---------------------------------|---------------------|-----------------------------|------------------|-----------|
| Pigeon ramier | <i>Columba palumbus</i> | Certain | S | Protégé | LC |
| Tourterelle turque | <i>Streptopelia decaocto</i> | Certain | S | Chassable | LC |
| Tourterelle des bois | <i>Streptopelia turtur</i> | Certain | M | Chassable | LC |
| Martinet noir | <i>Apus apus</i> | Certain | M | Protégé | LC |
| Huppe fasciée | <i>Upupa epops</i> | Certain | M | Protégé | LC |
| Pic vert | <i>Picus viridis</i> | Probable | S | Protégé | LC |
| Pic épeiche | <i>Dendrocopos major</i> | Probable | S | Protégé | LC |
| Hirondelle rustique | <i>Hirundo rustica</i> | Certain | M | Protégé | LC |
| Hirondelle de fenêtre | <i>Delichon urbicum</i> | Certain | M | Protégé | LC |
| Bergeronnette grise | <i>Motacilla alba</i> | Probable | S | Protégé | LC |
| Troglodyte mignon | <i>Troglodytes troglodytes</i> | Certain | S | Protégé | LC |
| Accenteur mouchet | <i>Prunella modularis</i> | Certain | S | Protégé | LC |
| Rougegorge familier | <i>Erithacus rubecula</i> | Certain | S | Protégé | LC |
| Rossignol philomèle | <i>Luscinia megarhynchos</i> | Probable | M | Protégé | LC |
| Rougequeue noir | <i>Phoenicurus ochruros</i> | Certain | M | Protégé | LC |
| Rougequeue à front blanc | <i>Phoenicurus phoenicurus</i> | Certain | M | Protégé | LC |
| Merle noir | <i>Turdus merula</i> | Certain | S | Chassable | LC |
| Grive musicienne | <i>Turdus philomelos</i> | Certain | S | Chassable | LC |
| Grive draine | <i>Turdus viscivorus</i> | Probable | S | Chassable | LC |
| Bouscarle de Cetti | <i>Cettia cetti</i> | Probable | S | Protégé | LC |
| Hypolaïs polyglotte | <i>Hippolais polyglotta</i> | Probable | M | Protégé | LC |
| Fauvette à tête noire | <i>Sylvia atricapilla</i> | Certain | M/S | Protégé | LC |
| Pouillot véloce | <i>Phylloscopus collybita</i> | Certain | M/S | Protégé | LC |
| Roitelet à triple bandeau | <i>Regulus ignicapilla</i> | Probable | M/S | Protégé | LC |
| Gobemouche gris | <i>Muscicapa striata</i> | Certain | M | Protégé | VU |
| Mésange à longue queue | <i>Aegithalos caudatus</i> | Probable | S | Protégé | LC |
| Mésange bleue | <i>Cyanistes caeruleus</i> | Certain | S | Protégé | LC |
| Mésange charbonnière | <i>Parus major</i> | Certain | S | Protégé | LC |
| Sittelle torchepot | <i>Sitta europaea</i> | Certain | S | Protégé | LC |
| Grimpereau des jardins | <i>Certhia brachydactyla</i> | Certain | S | Protégé | LC |
| Geai des chênes | <i>Garrulus glandarius</i> | Probable | S | Chassable | LC |
| Pie bavarde | <i>Pica pica</i> | Certain | S | Chassable | LC |
| Choucas des tours | <i>Corvus monedula</i> | Certain | S | Protégé | LC |

| | | | | | |
|----------------------|--------------------------------------|----------|-----|-----------|----|
| Corneille noire | <i>Corvus corone</i> | Certain | S | Chassable | LC |
| Étourneau sansonnet | <i>Sturnus vulgaris</i> | Certain | S | Chassable | LC |
| Moineau domestique | <i>Passer domesticus</i> | Certain | S | Protégé | LC |
| Moineau soulcie | <i>Petronia petronia</i> | Probable | S | Protégé | LC |
| Pinson des arbres | <i>Fringilla coelebs</i> | Certain | S | Protégé | LC |
| Serin cini | <i>Serinus serinus</i> | Probable | S/M | Protégé | LC |
| Verdier d'Europe | <i>Carduelis chloris</i> | Certain | S | Protégé | LC |
| Chardonneret élégant | <i>Carduelis carduelis</i> | Certain | S | Protégé | LC |
| Linotte mélodieuse | <i>Carduelis cannabina</i> | Probable | S | Protégé | VU |
| Grosbec casse-noyaux | <i>Coccothraustes coccothraustes</i> | Probable | S | Protégé | LC |
| Bruant zizi | <i>Emberiza cirius</i> | Probable | S | Protégé | LC |

2.3.5.3. Evaluation patrimoniale de l'avifaune nicheuse

- **Critères UICN**

En s'appuyant sur **la Liste Rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine rédigée en 2011 par l'UICN** qui dresse un bilan objectif du degré des menaces qui pèsent sur les espèces à l'échelle du territoire national, nous pouvons définir les espèces en danger.

Cette liste est un outil essentiel pour identifier les priorités d'actions, surveiller l'évolution des menaces et inciter tous les acteurs à agir pour limiter le taux d'extinction des espèces.

► 2 espèces sont considérées « **Vulnérables** » et est par conséquent menacées de disparition en France:

↳ **le Gobemouche gris (*Muscicapa striata*)**

↳ **la Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*)**

► Les autres espèces présentent une « **préoccupation mineure** »



Figures 20 et 21 : Gobemouche gris (à gauche) nicheur certain et Linotte mélodieuse (à droite) nicheuse probable, deux espèces considérées comme vulnérables en France (A. Audevard).

2.3.5.4. Présentation des cortèges d'oiseaux nicheurs

Bien que situé en milieu urbain, le site étudié accueille des cortèges d'oiseaux diversifiés en lien avec la présence de différents habitats :

- Le milieu bâti,
- Les petits boisements, les haies champêtres et les fourrés.

➤ *le cortège d'oiseaux du milieu bâti (anthropophiles et ubiquistes)*

Il s'agit d'oiseaux originellement liés à des milieux naturels mais qui ont su tirer profit des activités humaines et de leurs aménagements, notamment les bâtiments et les jardins.

Ces oiseaux des jardins et du bâti utilisent des cavités pour nicher, qu'elles soient naturelles comme dans les vieux arbres ou artificielles comme les trous dans les anciens murs de pierre.



Figure 22 : Le Moineau domestique utilise des cavités dans les murs ou sous les toits pour nicher (A. Audevard)

➤ *le cortège des oiseaux des petits boisements, haies champêtres et fourrés.*

Il comprend des espèces **liées aux fourrés, aux haies et aux forêts de grands arbres** à la fois pour leur reproduction et pour la recherche de leur nourriture.



Figure 23 : La Sittelle torchepot utilise les cavités des vieux arbres pour nicher (A. Audevard).

Tableau 6. Répartition des espèces nicheuses du site du château en fonction de leur type d'habitat.

| Oiseaux du bâti et des jardins | Oiseaux petits boisements, haies champêtres et fourrés |
|--|--|
| Tourterelle turque Martinet noir Huppe fasciée Hirondelle rustique Hirondelle de fenêtre Bergeronnette grise Rougequeue noir Gobemouche gris Mésange bleue Mésange charbonnière Pie bavarde Choucas des tours Étourneau sansonnet Moineau domestique Moineau soulcie Serin cini Verdier d'Europe Chardonneret élégant | Pigeon ramier Tourterelle des bois Pic vert Pic épeiche Troglodyte mignon Accenteur mouchet Rougegorge familier Rossignol philomèle Rougequeue à front blanc Merle noir Grive musicienne Grive draine Bouscarle de Cetti Hypolaïs polyglotte Fauvette à tête noire Pouillot véloce Roitelet à triple bandeau Mésange à longue queue Sittelle torchepot Grimpereau des jardins Geai des chênes Corneille noire Linotte mélodieuse Pinson des arbres Grosbec casse-noyaux Bruant zizi |

Parmi les 49 espèces nicheuses sur le site et à proximité, 15 ont un intérêt patrimonial plus fort car ce sont, soit des espèces au statut de conservation défavorable, soit des espèces dont les effectifs sont en baisse au niveau national sur du long terme, soit des espèces nicheuses peu communes en Charente-Maritime. La création du refuge LPO et la mise en place d'une gestion en faveur de la biodiversité peut donc jouer un rôle important dans la conservation de ces espèces d'oiseaux.

Ces 15 espèces vous sont présentées en détail dans les fiches suivantes.

Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)



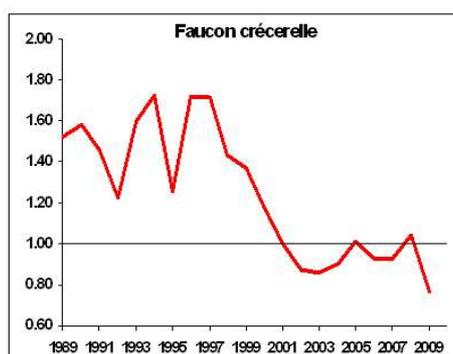
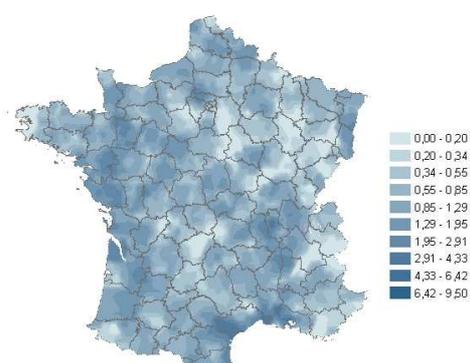
Figure 24 : mâle adulte de Faucon crécerelle (A. Audevard).

Statut de conservation et tendance : Espèce protégée en déclin dans notre pays (-25% des effectifs depuis 1989, - 3% depuis 2001) selon le MNHN (Muséum National d'Histoire Naturelle). La tendance française (figure 15) est la même que la tendance européenne, où l'espèce est considérée comme « en déclin modéré » selon l'EBCC (European Bird Census Council).

Répartition et écologie : Petit rapace commun habitant la campagne cultivée ou bocagère, aussi bien près des côtes qu'en montagne, il fréquente aussi le cœur des agglomérations. C'est un gros consommateur de campagnols et autres petits mammifères, ce qui en fait un allié précieux des agriculteurs. Il se nourrit également d'insectes notamment les années où les campagnols sont plus rares. Sa technique de chasse favorite consiste à voler en stationnaire, en « Saint-Esprit » afin de repérer ses proies : c'est lui que l'on voit bien souvent chasser au bord des routes.

Pour nicher, il recherche les trous dans les murs de bâtiments ou les cavités dans la roche (y compris à flanc de falaise), les sites paisibles comme les granges ou les fermes, ou enfin les anciens nids de Corneille noire (*Corvus corone*). Si ces sites viennent à manquer, il adopte volontiers un nichoir spécifique.

En France, le Faucon crécerelle est le rapace diurne le plus répandu puisqu'on le trouve dans toutes les régions, l'ouest du pays constituant son principal bastion; il est néanmoins en régression et son déclin semble se confirmer à court terme comme à long terme.



Figures 25 & 26 : Carte de densité et évolution d'abondance du Faucon crécerelle en France métropolitaine (source MNHN).

Menaces : Le déclin de cette espèce est largement attribué à l'intensification de l'agriculture qui supprime les prairies qu'affectionnent le Faucon crécerelle pour chasser et qui utilise de grandes quantités de pesticides réduisant la quantité de proies disponible.

Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*)

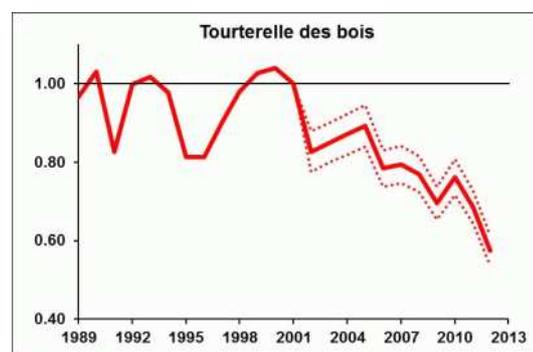


Figure 27 : La Tourterelle des bois se nourrit essentiellement de graines et de fruits (A. Audevard).

Statut de conservation et tendances : **Espèce chassable**, il semble que les effectifs européens soient en baisse significative depuis plusieurs décennies et cette tendance se retrouve plus récemment en France, où le nombre d'oiseaux comptés au printemps, surtout des mâles chanteurs, a baissé de près de 10% depuis une dizaine d'années.

Répartition et écologie : C'est la cousine rustique de la Tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*). La Tourterelle des bois est discrète et farouche, même quand elle se nourrit au sol. Elle apprécie particulièrement les paysages ouverts parsemés de grosses haies, dans lesquelles elle établit son nid. Elle fait entendre son doux chant fait de roucoulements étirés (gourrrr... gourrrr...), durant les chaudes journées d'été ; il lui arrive souvent d'exécuter un vol de parade « en parachute », comme la Turque.

Ce migrateur transsaharien est le seul représentant de sa famille à passer l'hiver au sud de l'Afrique ; encore assez commune en France, cette espèce souffre néanmoins beaucoup de la chasse.



Figures 28 & 29 : Carte de densité et évolution d'abondance de la Tourterelle des bois en France métropolitaine (source MNHN).

Menaces : La chasse et les changements climatiques (perturbation des régimes des pluies dans ses zones d'hivernage sahéliennes, influençant fortement la disponibilité en grains et graines indispensable pour l'hivernage) seraient les causes principales du déclin de l'espèce.

Effraie des clochers (*Tyto alba*)



Figure 30 : Effraie des clochers (P. Mariolan).

Statut de protection, de conservation et tendances : Espèce protégée qui est « en déclin » en France, comme dans la plupart des pays d'Europe. Notre pays possède actuellement la seconde population d'Europe, juste après l'Espagne (source: <http://www.conservation-nature.fr/>).

Répartition et écologie : L'Effraie des clochers, ou Chouette effraie, est parfois surnommée la Dame blanche en raison de son plumage très clair, mêlant le blanc et l'ocre. On remarque souvent sa silhouette et sa blancheur fantomatique la nuit dans les phares des voitures. Son appel déchirant, sorte de « chrrrrriiiih ! » lui a valu son nom, dérivé du verbe « effrayer ». Habitante des zones rurales et périurbaines, l'Effraie raffole des rongeurs, avec une nette préférence pour les campagnols dont elle peut prélever plus de 3000 individus sur son territoire au cours d'une année. Très liée aux constructions humaines, elle recherche des sites calmes tels que les clochers, les granges, les ruines, les fermes ou les greniers, pour élever ses petits et s'abriter durant la journée.

En France, où l'espèce est présente partout sauf en haute montagne, on compte quelques 20 000 – à 50 000 couples.

Menaces : perte de site de nidification (fermeture des clochers, disparition de vieilles granges et habitation), collisions (infrastructures routières de plus en plus importantes), intensification de l'agriculture avec perte de terrains de chasse (prairies) et destruction des campagnols.

Martinet noir *Apus apus*



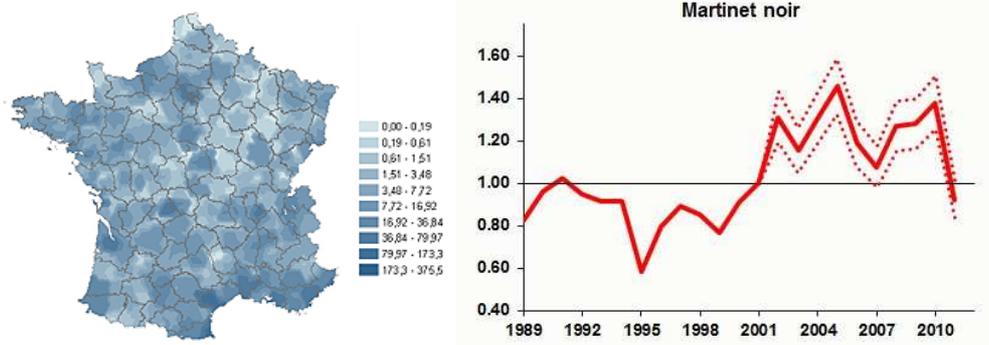
Figure 31 : Martinet noir (A. Audevard).

Statut de conservation et tendance : Espèce protégée. La population de Martinet noir semble stable depuis 1989 ; cependant son comportement grégaire génère beaucoup d'hétérogénéité dans les données. La tendance à long terme est donc peu fiable.

Répartition et écologie : Le Martinet noir est le seul martinet présent dans presque toute l'Europe. L'aire de reproduction de cette espèce paléarctique s'étend sur l'ensemble de la zone tempérée, de l'Afrique du Nord à l'Asie centrale. Il ne niche pratiquement que sur des édifices artificiels, dans des cavités étroites situées sous les toitures ou dans les bâtiments. A l'origine, il établissait son nid dans les failles de falaise et les vieux arbres, mais il a su profiter des constructions humaines dès leur apparition et en est devenu depuis un spécialiste.

Oiseau très grégaire au mode de vie presque exclusivement aérien, le Martinet noir se nourrit, boit, récolte le matériel pour la construction de son nid, dort et s'accouple en vol. Il ne se pose qu'au nid.

Le Martinet noir est un migrateur transsaharien hivernant en Afrique centrale et en Afrique du Sud.



Figures 32 & 33 : Carte de densité et évolution d'abondance du Martinet noir en France métropolitaine (source MNHN).

Menaces : L'espèce étant strictement insectivore, elle est affectée par la réduction du nombre de proies due à l'utilisation d'insecticides. De plus, les nouvelles techniques et les matériaux employés pour les constructions modernes et la rénovation des centres historiques des villes et des villages réduisent ses possibilités de nidification et risquent de provoquer à terme une crise du logement chez cette espèce.

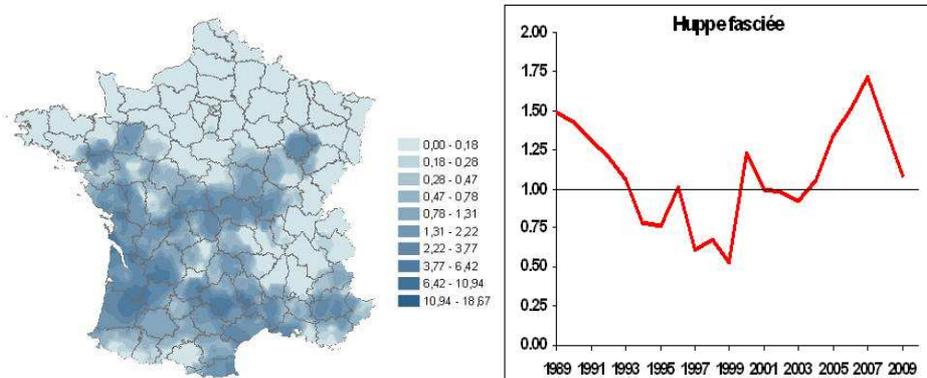
Huppe fasciée *Upupa epops*



Figure 34 : Huppe fasciée (J.Gonin)

Statut de conservation et tendance : Espèce protégée nicheuse classée « Préoccupation mineure » selon l’UICN au niveau national et mondial. En France, la tendance évolutive est à la stabilité (-26% depuis 1989 et +46% depuis 2001).

Répartition et écologie : La Huppe fasciée est une espèce des régions paléarctique, afro-tropicale et orientale. En Europe, elle est présente au sud d’une ligne reliant la Bretagne à l’Estonie. Elle n’est cependant abondante que dans les pays soumis à des influences méridionales marquées, à savoir les pays du pourtour méditerranéen et de la Mer noire. La huppe passe la mauvaise saison en Afrique subsaharienne. C’est un oiseau cavernicole et insectivore qui vit principalement dans les bocages, avec haies vives, vergers, bosquets où il investit les arbres creux, ou les vieux murs dans les villages.



Figures 35 & 36 : Carte de densité et évolution d’abondance de la Huppe fasciée en France métropolitaine (source MNHN).

Menaces : L’intensification agricole, se traduisant par l’utilisation d’intrants et l’uniformisation du couvert végétal, ou encore le traitement du bétail par des vermifuges rémanents dans les zones pâturées, érodent fortement les peuplements entomologiques, réduisant ainsi considérablement la disponibilité alimentaire pour les oiseaux insectivores. La disponibilité en sites de nidification est elle aussi en forte diminution : disparition des haies et des vieux arbres, abandon de certaines pratiques traditionnelles comme la taille en têtard, rénovation du bâti, faisant disparaître les cavités favorables à la nidification de cette espèce.

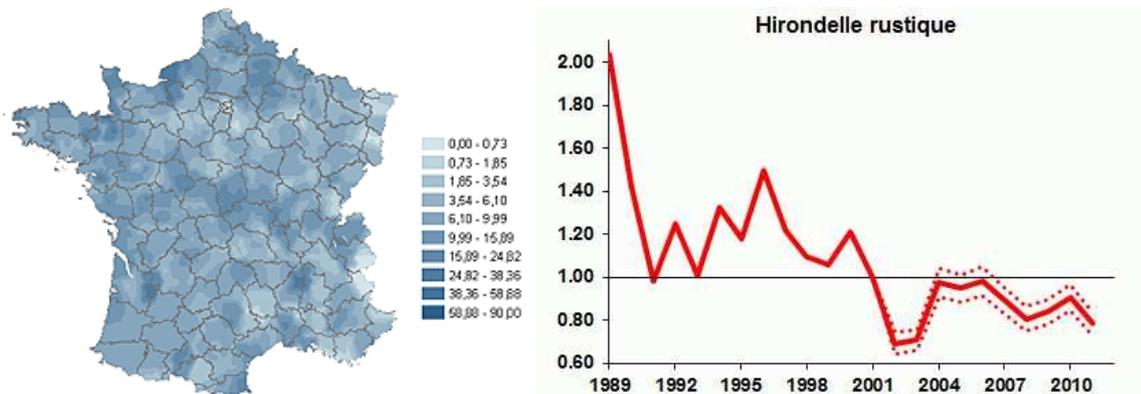
Hirondelle rustique *Hirundo rustica*



Figure 37 : Hirondelle rustique (A. Audevard)

Statut de conservation et tendance : Espèce protégée, en déclin modéré (12% depuis 1989) en France et dans l'ensemble de l'Europe.

Répartition et écologie : Largement répartie en Amérique du Nord et en Eurasie, son aire de nidification englobe aussi le nord de l'Afrique. Elle affectionne les villages, particulièrement ceux munis de fermes, mais aussi les grandes agglomérations pourvues d'espaces verts. Elle installe son nid dans tout type de bâtiment, avec une nette préférence pour ceux accueillant des animaux (étables, écuries, poulaillers...), qui réchauffent les lieux. Elle aime les campagnes parsemées de bois et de haies qui lui offrent des sites de chasse abrités du vent, mais aussi la présence de points d'eau (mares, étangs, cours d'eau, ...) près desquels une grande quantité d'insectes se développent. Ces points d'eau lui fournissent aussi la boue nécessaire à la construction du nid.



Figures 38 & 39 : Carte de densité et évolution d'abondance de l'Hirondelle rustique en France métropolitaine (source MNHN).

Menaces : La disparition de l'élevage traditionnel et la modernisation de l'agriculture, par la suppression des sites habituels de nidification (écuries, étables, ...) jouent un rôle important dans la régression de l'espèce, et malheureusement les nouvelles constructions ne sont pas adaptées pour accueillir cette espèce. De plus, la réduction de la quantité d'insectes volants liée à la suppression des haies, à l'utilisation d'insecticides, au comblement des mares ou à la mise en culture des prairies, affaiblit considérablement la ressource alimentaire.

L'Hirondelle rustique est aussi très sensible aux intempéries notamment aux longues périodes pluvieuses au printemps.

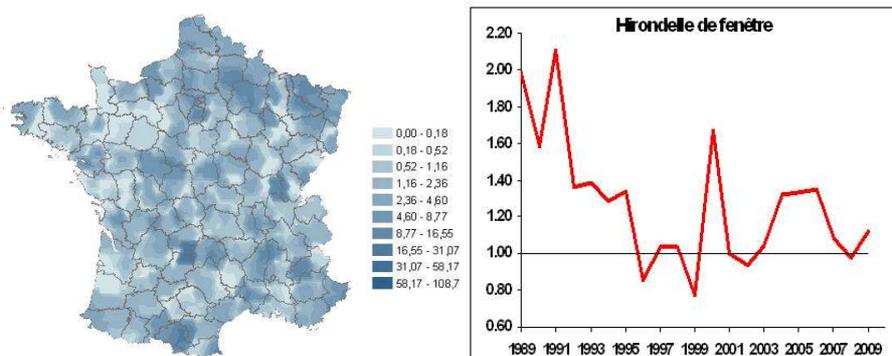
Hirondelle de fenêtre *Delichon urbicum*



Figure 40 : Hirondelle de fenêtre (A. Audevard)

Statut de conservation et tendance : Espèce protégée nicheuse classée « Préoccupation mineure » selon l’UICN aux niveaux national et mondial. En Europe, son statut de conservation est considéré comme « En déclin ». Le protocole sur le Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) a montré que cette espèce était probablement celle qui avait le plus diminué pendant la période 1989-2003. De 1989 à nos jours, les populations ont subi une chute estimée à 41%.

Répartition et écologie : L’Hirondelle de fenêtre présente une distribution eurasienne. En France, l’espèce niche largement sur l’ensemble du territoire, y compris en Corse. L’espèce est migratrice et hiverne en Afrique tropicale. Elle est plus citadine et montagnarde que l’Hirondelle rustique. Avant que l’homme ne construise des édifices, l’Hirondelle de fenêtre vivait volontiers à proximité des falaises. Elle est insectivore et niche en colonies dans les villes et villages, mais aussi sur les parois rocheuses des régions inhabitées.



Figures 41 & 42 : Carte de densité et évolution d’abondance de l’Hirondelle de fenêtre en France métropolitaine (source MNHN).

Menaces : De nombreuses menaces pèsent sur l’Hirondelle de fenêtre, bien que cette espèce ne figure pas sur la liste « Rouge » des oiseaux menacés de France en raison de la méconnaissance de son statut plus ancien : diminution des ressources alimentaires liée à l’emploi des pesticides, uniformisation du paysage. Le manque de proies a une incidence directe sur le succès de reproduction qui entraîne au fil des années une lente érosion des populations d’Hirondelles de fenêtre. La destruction directe des nids a aussi un impact fort sur le taux de nidification ; en effet, chaque année, en France, le ravalement des façades à la belle saison est responsable de la destruction de milliers de nids.

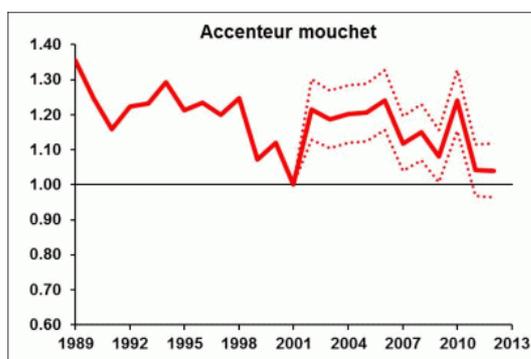
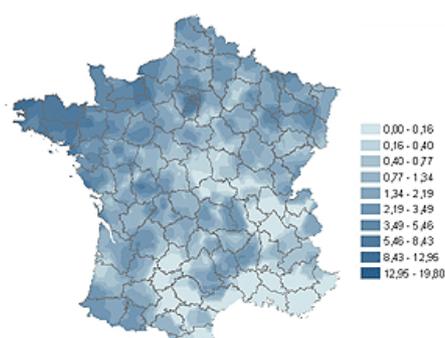
Accenteur mouchet (*Prunella modularis*)



Figure 43 : Accenteur mouchet (A.Audevard).

Statut de protection, de conservation et tendances : Espèce protégée dont les effectifs sont en baisse en France depuis une vingtaine d'années (-15%).

Répartition et écologie : L'Accenteur mouchet est une espèce sédentaire en France que l'on retrouve dans les parcs, jardins, haies et forêts. Il se rencontre partout en France mais ne semble pas trop aimer les fortes températures. Il est ainsi peu fréquent en région méditerranéenne.



Figures 44 & 45 : Carte de densité et évolution d'abondance de l'Accenteur mouchet en France métropolitaine (source MNHN).

Menaces : Le réchauffement climatique actuel semble porter préjudice à cette espèce pourtant ubiquiste.

Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus*

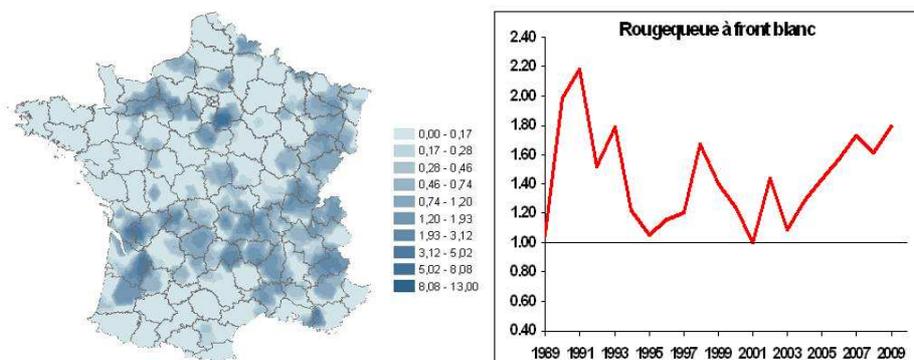


Figure 46 : Rougequeue à front blanc, jeune mâle (A. Audevard).

Statut de conservation et tendance : Espèce protégée nicheuse classée « Préoccupation mineure » selon l’UICN au niveau national et mondial. La tendance est à la stabilité, voir à l’augmentation, en France avec une hausse de 32% depuis 1989 et de 59% depuis 2001.

Répartition et écologie : L’aire de répartition du Rougequeue à front blanc est majoritairement en Europe. Migratrice, l’espèce hiverne en Afrique sahélienne. Le Rougequeue à front blanc est assez largement réparti sur l’ensemble du territoire français, mais sa distribution n’est toutefois pas homogène.

De nombreux types de milieux boisés sont occupés, avec une préférence nette pour les secteurs recelant du bois mort et des arbres à cavités : forêts de feuillus, forêts mixtes, pinèdes, forêts de mélèzes, linéaires boisés et régions de bocage. Par ailleurs, cet oiseau s’est adapté à vivre près de l’homme dans les villes et les villages : c’est notamment une espèce typique des vergers, et on le trouve assez fréquemment dans les parcs et jardins. L’espèce est cavernicole et insectivore.



Figures 47 & 48 : Carte de densité et évolution d’abondance du Rougequeue à front blanc en France métropolitaine (source MNHN).

Menaces : L’altération des territoires d’hivernage africains, soit du fait de la sécheresse, soit par épandage d’insecticides ou destruction des milieux, constitue une grave menace. Sans avoir d’effet aussi rapide, d’autres menaces proviennent des territoires de nidification européens : elles peuvent être insidieuses et graves sur le long terme : raréfaction des sites potentiels de nidification dans les vergers et les forêts, intensification de l’agriculture dans le bocage et diminution des potentialités en bois mort et en vieux arbres à cavités, utilisation de produits phytosanitaires.

Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros*



Figure 49 : Rougequeue noir mâle (T. Bécrot).

Statut de protection, de conservation et tendances : Espèce protégée dont les effectifs sont stables en France (-9% depuis 1989, +4% depuis 2001 MNHN) et en Europe.

Répartition et écologie : Passereau de la famille des Turdidés, comme le merle ou le rouge gorge. Migrateur partiel, la plupart de nos oiseaux hivernent sur le pourtour méditerranéen jusqu'en Afrique du Nord, mais certains demeurent toute l'année sous nos latitudes. Il est facilement reconnaissable grâce à son plumage très sombre, noir ou gris de suie, et à sa queue rousse frétilante. Essentiellement insectivore, le Rougequeue noir se reproduit dans les trous de murs ou les nichoirs spécifiques, mais également sous des abris (sur une poutre, une corniche ou dans les rochers). Commun en milieu urbain, on le rencontre aussi dans les villages et les hameaux, jusqu'en montagne. Il est présent partout dans notre pays, mais plus rare cependant en Bretagne et en Corse.



Figures 50 & 51 : Carte de densité et évolution d'abondance du Rougequeue noir en France métropolitaine (source MNHN).

Menaces : La perte de site de reproduction (cavités) et l'utilisation des insecticides entraînant la disparition de leurs proies, peuvent affecter les populations de Rougequeue noir.

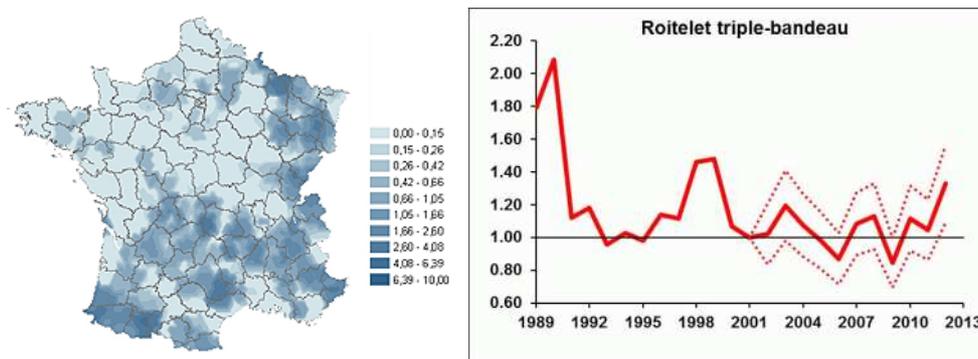
Roitelet à triple-bandeau (*Regulus ignicapillus*)



Figure 52 : Roitelet à triple-bandeau, un nicheur discret (A. Audevard).

Statut de protection, de conservation et tendances : **Espèce protégée**, semble en déclin sur le long terme à la fin des années 90, et la tendance récente est plutôt à la stabilité. La tendance européenne est la stabilité, avec de fortes fluctuations.

Répartition et écologie : Le Roitelet à triple-bandeau est un oiseau forestier qui préfère les forêts de feuillus ou mixtes ; il est moins lié aux conifères que son cousin le Roitelet huppé. En France, on le rencontre partout, mais plus facilement dans la moitié sud du pays, avec des populations plus abondantes en montagne. Les oiseaux qui nichent dans l'hexagone sont sédentaires.



Figures 53 & 54 : Carte de densité et évolution d'abondance du Roitelet à triple bandeau en France métropolitaine (source MNHN).

Menaces : La baisse des effectifs est sans doute à mettre en relation avec sa forte spécialisation pour les habitats forestiers, les espèces spécialistes étant plus sensibles que les espèces généralistes aux changements, même lents et progressifs de leurs habitats.

Gobemouche gris *Muscicapa striata*



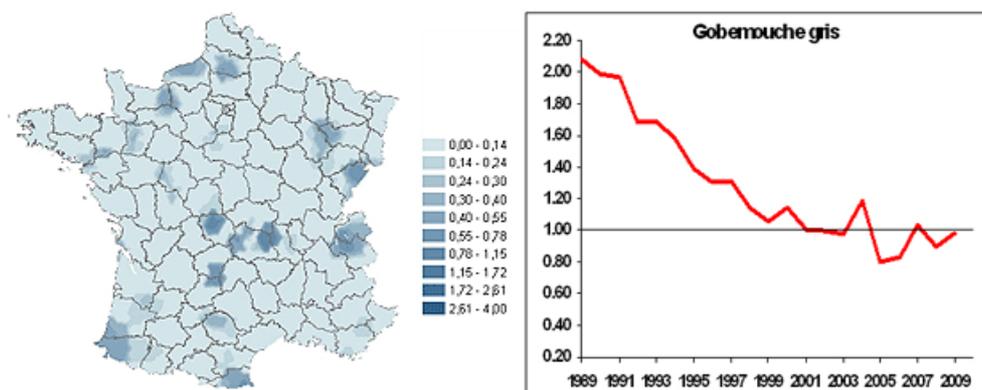
Figure 55 : Gobemouche gris (A. Audevard).

Statut de conservation et tendances : Espèce protégée, classée « Vulnérable » par l’UICN. La diminution est bien documentée au Royaume-Uni, pour cet insectivore strict. En Europe, l’espèce est aussi en déclin.

Répartition et écologie : C’est un migrateur transsaharien hivernant dans les savanes boisées de l’Afrique tropicale et nichant sur l’ensemble de la zone paléarctique. Il recherche pour se reproduire les boisements de feuillus relativement ouverts, les vieilles futaies claires, ainsi que les parcs en milieu urbain ou périurbain.

Il niche dans des cavités mais aussi sur des supports artificiels (bâtiments, nichoirs). En France, son aire de répartition concerne l’ensemble du territoire bien qu’il semble rare ou absent de la Bourgogne à la Méditerranée.

Son régime alimentaire est composé d’insectes volants (diptères et hyménoptères).



Figures 56 & 57 : Carte de densité et évolution d’abondance du Gobemouche gris en France métropolitaine (source MNHN).

Menaces : La diminution des ressources alimentaires liées à l’utilisation de pesticides et à la modification des pratiques agricoles est la principale source de déclin de l’espèce. Ajoutons à cela les menaces liées à la perte d’habitats, et notamment à la raréfaction des boisements âgés.

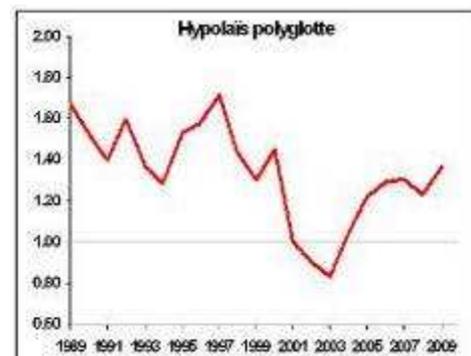
Hypolaïs polyglotte (*Hippolais polyglotta*)



Figure 58 : Hypolaïs polyglotte (A. Audevard).

Statut de protection de conservation et tendances : **Espèce protégée** dont les effectifs sont stables en France (-33% depuis 1989, +60% depuis 2001), en déclin en Europe

Répartition et écologie : Ce passereau migrateur et plutôt thermophile, apparenté aux fauvettes, mérite bien son qualificatif de « polyglotte », car son chant est riche d'imitations d'autres espèces vivant dans nos régions (hirondelle, moineau...). Comme la Fauvette grise (*Sylvia communis*), cette espèce aime les buissons et les haies, dans lesquelles elle capture de nombreux insectes et construit son nid à la belle saison. Elle pénètre très localement dans les villes proches de la campagne. N'aimant guère l'altitude, cette espèce se rencontre presque partout en France en dessous de 1000 m d'altitude (excepté en Bretagne et dans la frange est). Elle hiverne dans les savanes et forêts d'Afrique occidentale.



Figures 59 & 60 : Carte de densité et évolution d'abondance de l'Hypolaïs polyglotte en France métropolitaine (source MNHN).

Menaces : La perte de site de reproduction (arrachage des haies) et l'utilisation des insecticides entraînant la disparition de leurs proies, peuvent affecter les populations d'hypolaïs.

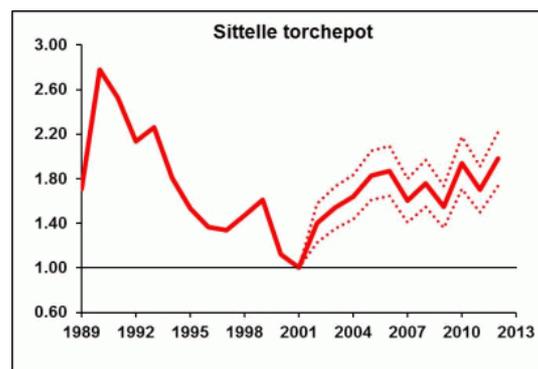
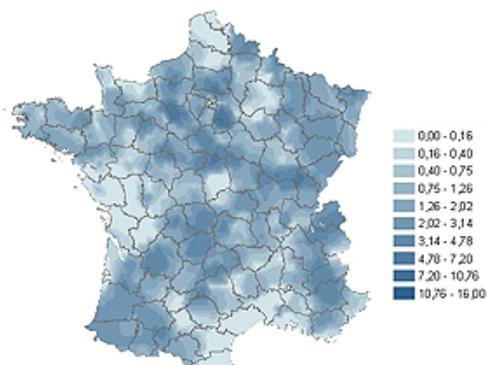
Sittelle torchepot (*Sitta europaea*)



Figure 61 : Sittelle torchepot (A. Audevard).

Statut de protection, de conservation et tendances : **Espèce protégée**, en déclin à long terme, mais dont la tendance s'est inversée récemment pour devenir plus conforme à ce qui est observé en Grande-Bretagne ou au niveau européen. Ce déclin est similaire à celui des mésanges spécialistes écologiquement proches. On note donc une amélioration récente depuis les années 2000, qui semble se prolonger.

Répartition et écologie : On rencontre la Sittelle torchepot dans les forêts, où elle fréquente les vieux arbres, les peuplements qui produisent des graines en hiver (chêne, hêtre), avec une préférence pour les forêts de feuillus ou les forêts mixtes. Elle est présente partout en France et toute l'année, en montagne comme en plaine. Elle est moins présente dans les plaines méditerranéennes, le sud de la vallée du Rhône, la Charente-Maritime et la Vendée.



Figures 62 & 63 : Carte de densité et évolution d'abondance de la Sittelle torchepot en France métropolitaine (source MNHN).

Menaces : Comme pour les mésanges forestières spécialistes, la disparition des vieux boisements peut expliquer la baisse des effectifs.

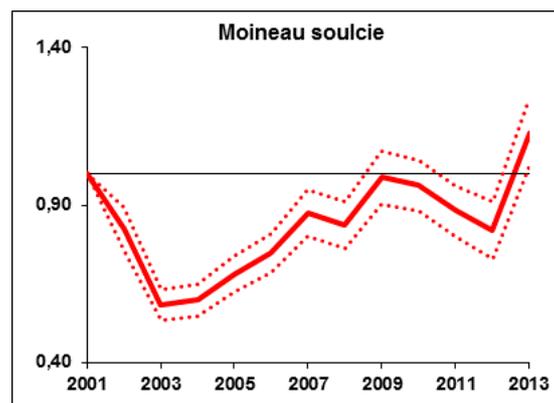
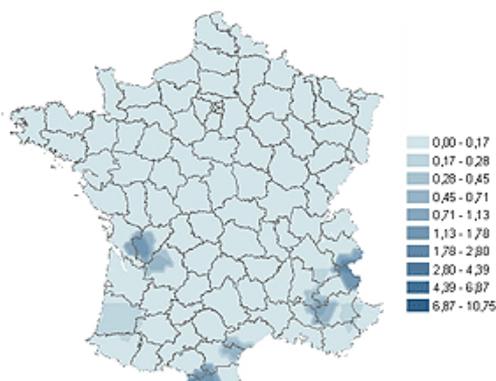
Moineau soulcie *Petronia petronia*



Figure 64 : Moineau soulcie (A. Audevard).

Statut de protection, de conservation et tendances : **Espèce protégée** dont la tendance est mal connue. Espèce méridionale à surveiller car elle pourrait bien s'avérer en déclin dans notre pays (disparition du vieux bâti, intensification de l'agriculture), ou encore bénéficier du réchauffement climatique. La tendance européenne est à l'augmentation.

Répartition et écologie : C'est une espèce granivore qui fréquente de milieux ouverts, secs et rocheux. Il niche dans des cavités de falaise mais aussi proche de l'Homme dans les murs des vieilles maisons en pierre où sur de grands édifices anciens (églises, abbayes...). En hiver, il s'éloigne des villages pour s'alimenter dans les plaines et zones cultivées ouvertes. Espèce en limite d'aire de répartition en Charente-Maritime, cette espèce est essentiellement présente dans quelques villages de la partie est du département.



Figures 65 & 66 : Carte de densité et évolution d'abondance du Moineau soulcie en France métropolitaine (source MNHN).

Menaces : Disparition du vieux bâti et intensification de l'agriculture.

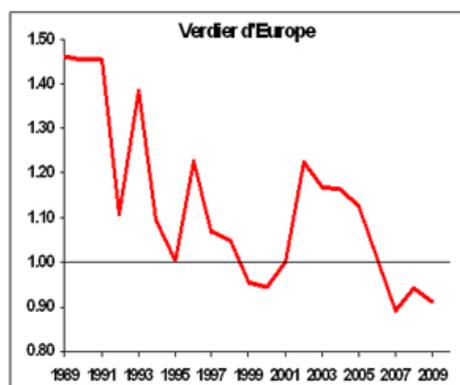
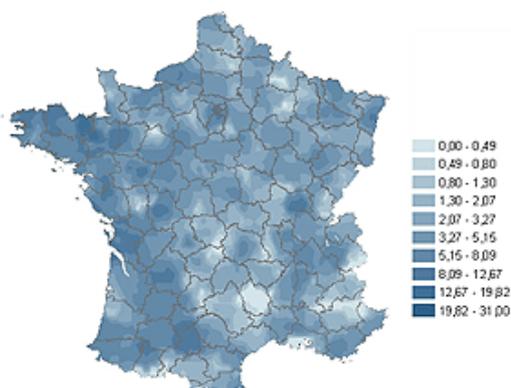
Verdier d'Europe *Carduelis chloris*



Figure 67 : Verdier d'Europe (A. Audevard).

Statut de protection, de conservation et tendances : **Espèce protégée** dont la tendance globale est au déclin en France. Le Verdier est stable en Europe.

Répartition et écologie : C'est une espèce granivore qui fréquente de nombreux milieux, souvent proche de l'Homme : les parcs et les jardins, les milieux urbains et suburbains. La conservation de la végétation spontanée est importante pour lui assurer des sources d'alimentation en graines. Il construit son nid dans un arbre avec une préférence pour les conifères.



Figures 68 & 69 : Carte de densité et évolution d'abondance du Verdier d'Europe en France métropolitaine (source MNHN).

Menaces : Menace spécifique inconnue pouvant expliquer cette forte baisse. L'utilisation des pesticides pourrait être à la source du déclin de l'espèce (les poussins sont insectivores).

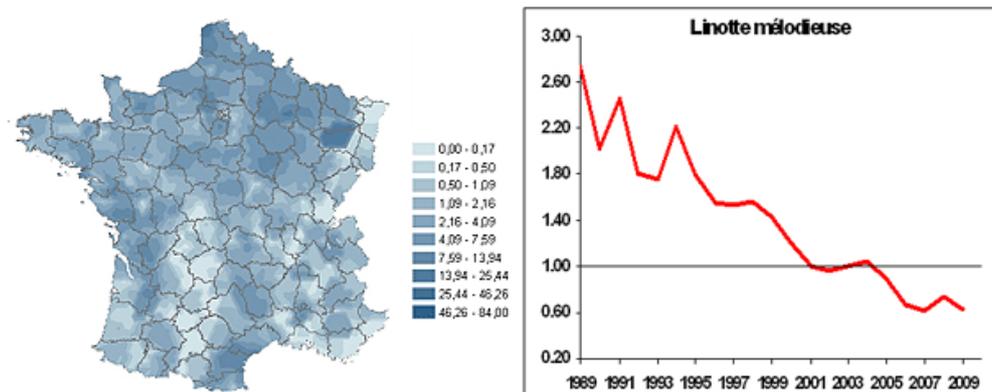
Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*)



Figure 70 : Linotte mélodieuse mâle (J.-Y. Piel)

Statut de conservation et tendances : Espèce protégée, classée « Vulnérable » par l'UICN. La Linotte est un symbole du déclin des espèces spécialistes des milieux agricoles. La chute sévère des populations est sans doute liée à la diminution de ses ressources alimentaires, des petites graines d'herbacées souvent considérées comme de mauvaises herbes et donc éliminées des zones de grandes cultures. Le déclin observé est comparable à celui enregistré au Royaume-Uni (-62% de 1975 à 2000) ou en Europe.

Répartition et écologie : La linotte est une espèce des milieux ouverts, des jardins et des parcs, avec des buissons et des arbustes où elle construit son nid à moins de 2 mètres de hauteur. C'est une espèce granivore qui cherche sa nourriture au sol. Présente sur l'ensemble du paléarctique occidental, elle est migratrice seulement au nord-est de son aire de répartition.



Figures 71 & 72 : Carte de densité et évolution d'abondance de la Linotte mélodieuse en France métropolitaine (source MNHN).

Menaces : Le déclin de l'espèce a pour cause le changement des pratiques agricoles (notamment l'utilisation des herbicides qui réduit la disponibilité en graines sauvages) et la transformation des paysages qui en a découlé (diminution des surfaces de bocages, de landes et de parcelles enherbées). Elle est aussi victime de la déprise agricole qui entraîne la fermeture des milieux.

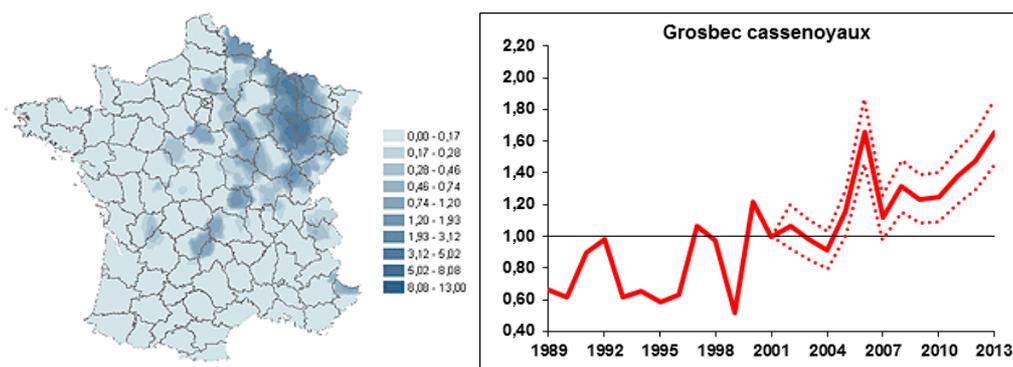
Grosbec casse-noyaux (*Coccothraustes coccothraustes*)



Figure 73 : Grosbec casse-noyaux (A. Audevard)

Statut de protection, de conservation et tendances : **Espèce protégée** qui se porte plutôt bien en France, ses effectifs nicheurs ont presque doublé en vingt ans. Il est difficile de connaître les raisons exactes de cette prospérité, mais il est possible que le renouvellement en cours de la forêt française, avec de nombreux arbres porte-graines, soit bénéfique à cet oiseau.

Répartition et écologie : On rencontre le Grosbec dans les forêts feuillues plutôt ouvertes de chênes, de hêtres, mais aussi d'autres essences comme les érables, ou les merisiers. Il est présent toute l'année en France. Il niche presque partout mais la distribution de ses bastions d'abondance est surtout orientale, depuis la région Centre et la Franche-Comté jusqu'en Lorraine et au département du Nord. En Charente-Maritime c'est un nicheur peu commun.



Figures 74 & 75 : Carte de densité et évolution d'abondance du Grosbec casse-noyaux en France métropolitaine (source MNHN).

Menaces : Pas de menace identifiée pour le moment.

3. Préconisations et orientations de gestion

Les préconisations proposées concernent l'enceinte du château, les prairies au pied des remparts et l'ancien terrain de camping. Certaines espèces non observées pendant l'inventaire comme l'Effraie de clochers mais connues dans le secteur pourraient aussi être concernées par des aménagements adaptés. Par ailleurs, ces propositions ne concernent pas que les oiseaux ; les plantes, insectes, reptiles et mammifères pourront bénéficier de ces aménagements. La localisation des propositions présentées ci-après sont cartographiées sur les figures 98 et 99.

Il est important de rappeler que l'abandon de l'utilisation des pesticides est une étape préalable indispensable pour la mise en refuge ainsi que pour assurer une reconquête sur le long terme d'une biodiversité riche et diversifiée au sein du site.

➤ **Améliorer la gestion des milieux ouverts en mettant en place une gestion différenciée**

La mise en place d'une gestion différenciée des quelques secteurs engazonnés du parc du collège et une grande partie des prairies au pied des remparts permettrait le développement d'une flore spontanée et la restauration des fonctionnements des différents cycles biologiques de certaines espèces de plantes et d'insectes.

La présence de secteurs fauchés tardivement en septembre-octobre (avec export de la végétation) sont bénéfiques pour les insectes et les oiseaux aussi bien comme zone d'alimentation que comme zone de nidification (Huppe fasciée, Linotte mélodieuse, Verdier d'Europe, Bruant zizi). Il s'agit de laisser des petits îlots au formes diverses d'au moins 2 mètres de larges, où laisser tout un secteur avec juste les cheminements tondus au milieu (voir figures 76 et 77).

Des secteurs fauchés tous les deux ans présentent aussi un intérêt particulier pour le développement de peuplements riches et variés d'invertébrés (criquets, sauterelles et grillons) maillons de la chaîne alimentaire indispensables à de nombreuses espèces d'oiseaux, notamment en période de nidification, pour l'alimentation des jeunes.

La tonte reste malgré tout intéressante car elle permet d'exporter la végétation et ainsi d'appauvrir le sol en éléments nutritifs ce qui est favorable à certains cortèges de végétation (orchidées).

En définitive, il faudrait donc avoir des secteurs :

- tondus plusieurs fois par an (classique).
- fauchés avec export une fois par an (septembre/octobre).
- fauchés tous les deux ans.



Figures 76 & 77 : Exemple de gestion différenciée dans les parcs de la Rochelle (J. Gonin) ou en Normandie (AQUI'Brie).

➤ Créer deux tas de bois mort

L'absence de bois mort au sol limite la présence des espèces saproxylophages (insectes, mollusques) et de leurs prédateurs (oiseaux, mammifères, amphibiens...).

La mise en place d'un tas de bois mort (environ 1 à 2 m³) permettrait également la création d'abris au sol pour les crapauds, les hérissons et les micromammifères. Un tas de bois pourrait être disposé dans le parc du château et un second près du nouveau verger. Lors de la disposition du bois il peut être intéressant de créer un abri pour hérisson à la base et au milieu du tas en laissant un petit passage d'entrée et en déposant un peu de paille dans l'abri qui doit faire une taille d'environ 30cm x 30cm x 20cm.



Figure 78 & 79 : Exemple de tas de bois (A. Delporte) et de muret « aromatique » (V. Albouy).

➤ Créer un muret de pierres sèches « aromatique »

Les murets de pierres sèches sont des refuges non seulement pour la microfaune (insectes, escargots...) mais aussi pour les micromammifères, les reptiles et les mammifères carnivores comme la belette.

L'abri en pierres sèches doit être disposé à un endroit ensoleillé afin de constituer un aménagement réellement utile à l'herpétofaune. En effet, les pierriers exposés au soleil sont toujours plus chauds que les autres surfaces et attirent des espèces thermophiles.

Les pierres à utiliser doivent être rectangulaires et plates, d'une longueur allant de 5 à 25 centimètres pour une hauteur de 3 à 15 centimètres, des ardoises et tuiles peuvent être aussi utilisées sur certaines portions du muret. Des pierres trop petites ne laissent pas assez

d'espaces à la faune, et des pierres trop grandes créent des espaces trop grands, ne constituant pas de ce fait un abri efficace contre les prédateurs et les intempéries.

Le muret aromatique peut être monté en spirale créant un muret arrondi d'environ 1 mètre à 1 mètre 50 de diamètre. Lors de l'empilement des pierres il est intéressant de laisser au sol un espace d'environ 40 cm de diamètre et de 30 cm de haut afin de créer un abri dans le fond duquel il faut mettre du sable ou gravier fin et un peu de paille (abri pour Hérisson). Cet abri est à relier à l'extérieur par un petit tunnel de 10-15 cm de diamètre. Monter ensuite les pierres et tuiles de manière à laisser des cavités de taille variable pour les différentes espèces de reptiles et insectes, puis sur la partie supérieure du muret laisser un trou et le remplir de terre pour planter des végétaux aromatiques (figure 30). Ce muret pourrait être positionné à proximité du potager, secteur le plus ensoleillé du collège.

Les pierres et cavités ne manquent pas autour du château avec les remparts, cet aménagement serait toutefois intéressant à installer dans le parc car il aurait un rôle pédagogique important auprès des élèves, parents et visiteurs du parc.

➤ Planter une haie arbustive basse

Ce type de plantation permettra de favoriser l'installation et la circulation de nombreuses espèces d'insectes et d'oiseaux. Une haie pourrait être plantée en bordure de la route D127 entre le pont et le rond-point.

Pour une fonctionnalité écologique intéressante, la haie doit avoir une largeur de 2 mètres, avec sur au moins une part, un ourlet herbacé, fauché une seule fois par an ou tous les deux ans en début d'automne, d'une largeur de 1 à 2 m.

La plantation peut s'effectuer à partir de la mi-novembre jusqu'en février.

Liste des espèces d'arbres et arbustes recommandées :

- Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*)
- Néflier sauvage (*Mespilus germanica*)
- Nerprun alaterne (*Rhamnus alaternus*)
- Nerprun purgatif (*Rhamnus cathartica*)
- Sureau noir (*Sambucus nigra*)
- Eglantier (*Rosa canina*)
- Noyer commun (*Juglans regia*)
- Erable champêtre (*Acer campestre*)
- Erable de Montpellier (*Acer monspessulanum*)
- Chêne vert (*Quercus ilex*)
- Filaire à larges feuilles (*Phillyrea latifolia*)
- Viorne lantane (*Viburnum lantana*)
- Arbousier (*Arbutus unedo*)
- Cormier (*Sorbus domestica*)
- Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*)
- Noisetier (*Corylus avellana*)
- Prunier mirobolan (*Prunus cerasifera*)

➤ Créer deux hôtels à insectes

La création d'hôtels à insectes permet d'offrir des sites d'alimentation, de reproduction et d'hivernage pour bon nombre d'espèces d'insectes comme les abeilles solitaires, les coccinelles, les papillons.... Ils sont faciles à mettre en place, esthétiques et peuvent être exploités d'un point de vue pédagogique avec les enfants. La pose d'un premier hôtel à insectes serait à envisager dans le parc près de l'école et un second à proximité du nouveau verger.



Figures 80 & 81. Exemple de deux types d'hôtel à insectes (N. Macaire & J.-L. Dolmaire).

➤ Favoriser l'hivernage et la reproduction de chauves-souris avec l'installation de gîtes artificiels

La pose de gîtes à chauves-souris dans différentes configurations, plein sud ou sous un hangar permet de combler le manque de cavités naturelles. Il permet d'offrir des refuges aussi bien pour l'hivernage que pour la reproduction. Un gîte pourrait être posé sur un des platanes de l'ancien camping, un autre plein sud sur une des façades de l'école et un gîte plus important pourrait être dans les combles du logis (accès par l'œil de bœuf ouvert côté sud).



Figure 82 : Plan de gîte et exemple de pose sur arbre.

➤ **Favoriser la nidification des oiseaux cavernicoles avec l'installation de nichoirs spécifiques**

Ces aménagements permettent de combler le manque de cavités naturelles. Ils contribuent à renforcer les populations existantes et à favoriser l'accueil et la reproduction d'espèces pour le moment absentes (Rapaces nocturnes, Hirondelles, Martinets).

Ils ont l'avantage d'être aussi de bons outils de communication illustrant de manière concrète pour les élèves, parents d'élèves et visiteurs du site une action en faveur de la biodiversité.

Types et nombre de nichoirs proposés :

- **1 Nichoir à Chouette effraie** : à installer si possible dans le donjon ou à positionner devant le trou (à déboucher) sur la façade du petit hangar technique à côté de l'école.

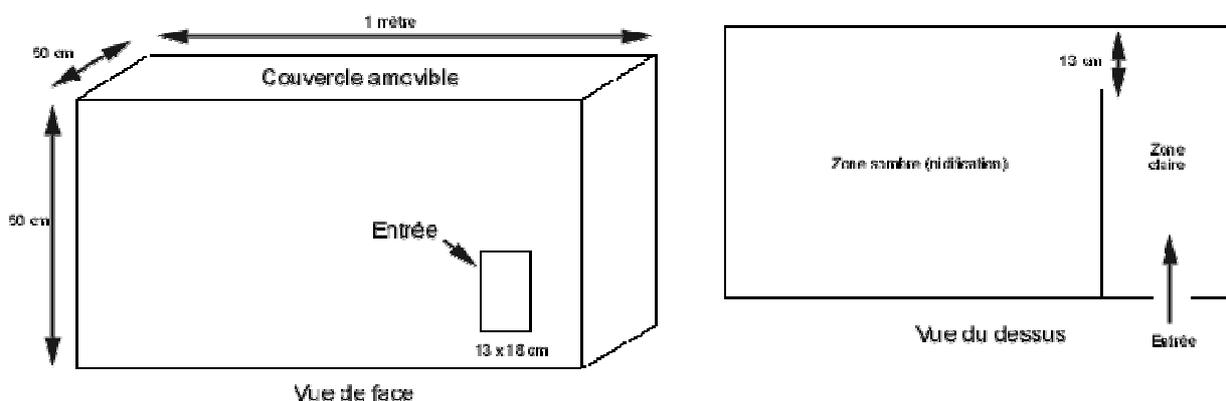
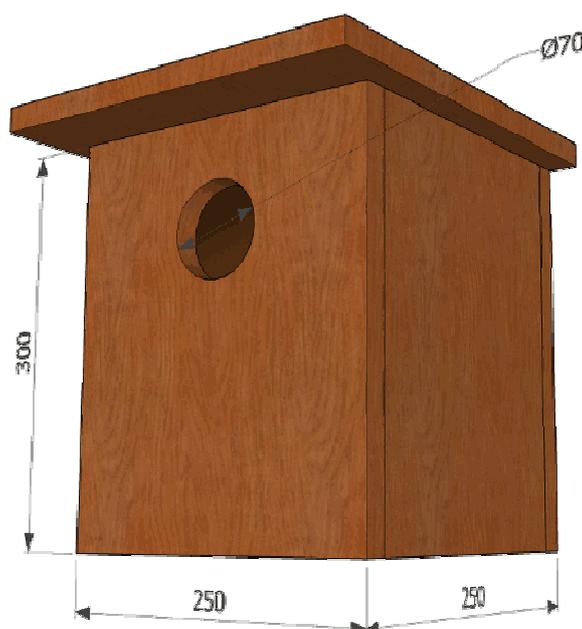


Figure 83 : Modèle de nichoir pour l'Effraie des clochers, GECNAL, 2006

- **4 Nichoirs à Petit-Duc Scops et Huppe fasciée** : à installer par deux sur des grands arbres à 4 mètres de haut avec l'entrée orientée vers l'est. Deux seraient à disposer dans un des platanes de l'ancien camping et les 2 autres dans le parc du château.



Figures 84 & 85 : Modèle de nichoir pour Petit-duc, Huppe fasciée et Chevêche d'Athéna, et Petit-duc (à droite).

- 8 Nichoirs de type «boîte aux lettres» : prévoir 2 nichoirs avec un trou d'envol de 28 mm de diamètre pour la Mésange bleue et 6 nichoirs avec un trou d'envol de 34 mm de diamètre pour la Mésange charbonnière, le Rougequeue à front blanc, le Torcol fourmilier et le Moineau friquet. A installer sur des grands arbres à 3 - 4 mètres de haut et orientés vers le sud ou l'est. Deux nichoirs avec des trous d'envol de chaque diamètre pourraient être disposés dans l'ancien camping et seraient à disposer sur l'ensemble du parc.



Figure 86 : Modèle de nichoir pour Mésanges, Rougequeue à front blanc et Torcol fourmilier, le diamètre du trou d'entrée doit être de 28 ou 34 mm selon les espèces.

- 1 Nichoir spécifique à Grimpeureau : à installer sur un arbre à 3 - 4 mètres de haut avec l'entrée orientée vers le sud ou l'est.

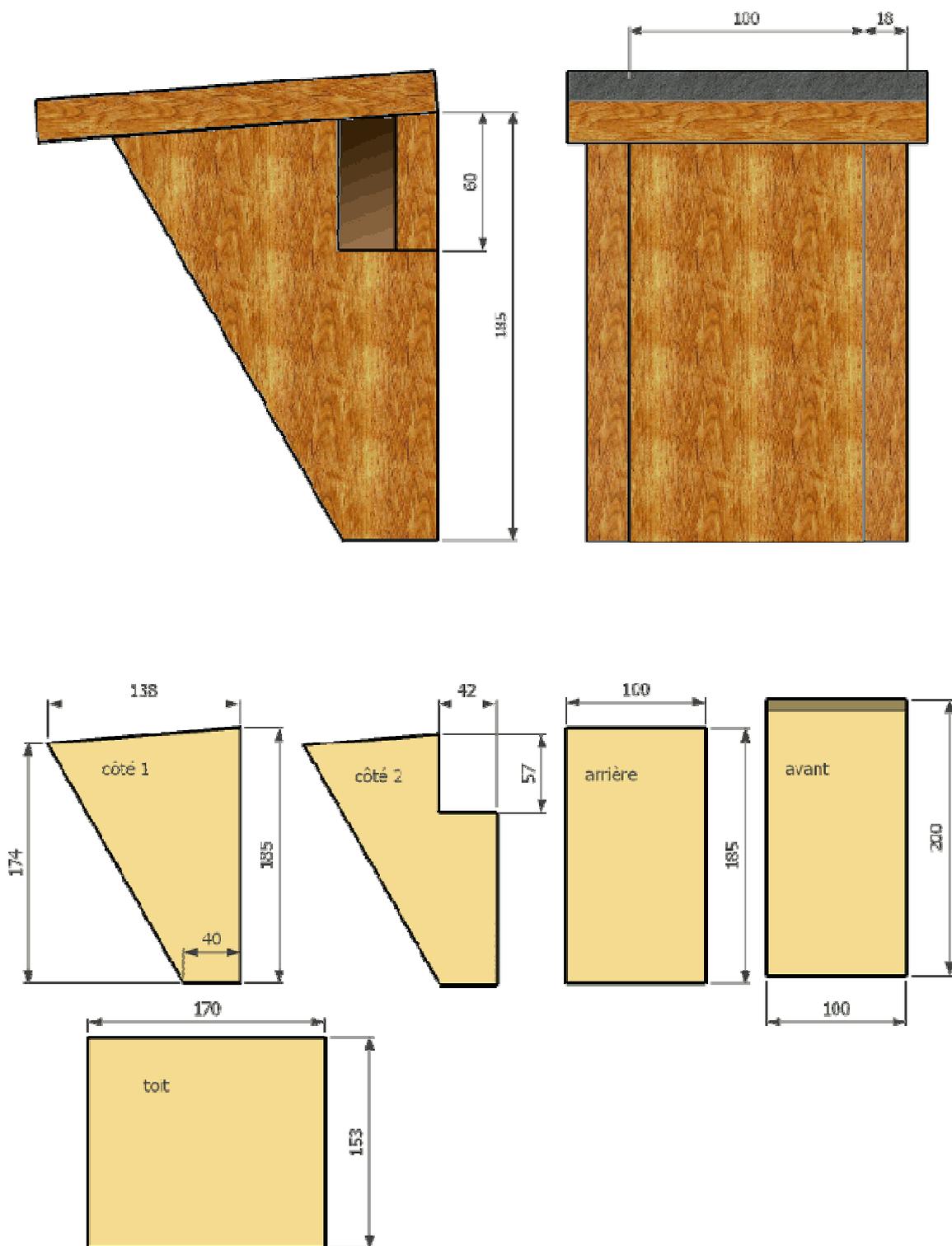


Figure 87 : Modèle de nichoir à Grimpeureau.

- 7 Nichoirs semi-ouverts à Bergeronnette grise, Rougequeue noir, Rougegorge et Gobemouche gris : à installer sur des bâtiments ou des arbres avec une orientation sud à est sur différents secteurs du parc, de l'école, des remparts et de l'ancien camping (voir figure 98).

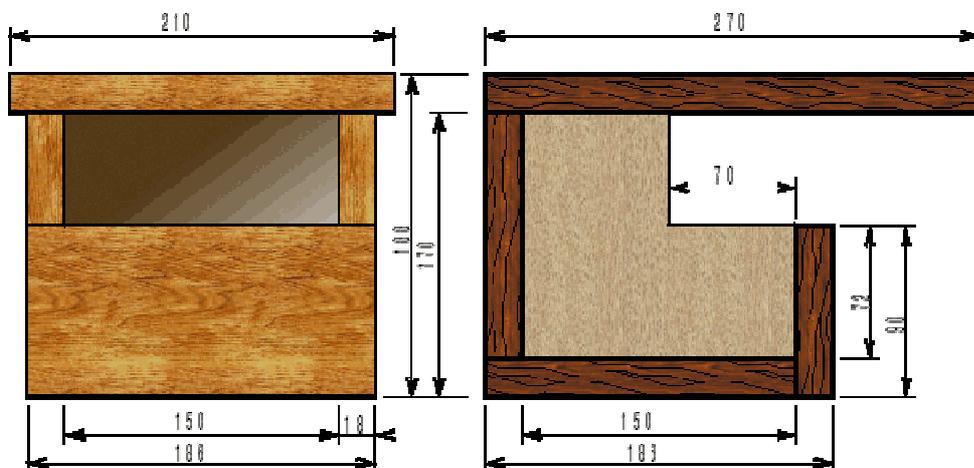


Figure 88 : Modèle de nichoir « semi-ouvert ».

- 3 Nichoirs à Martinet noir : à installer sur la partie supérieure de la façade sud du logis au-dessus de la Charente.

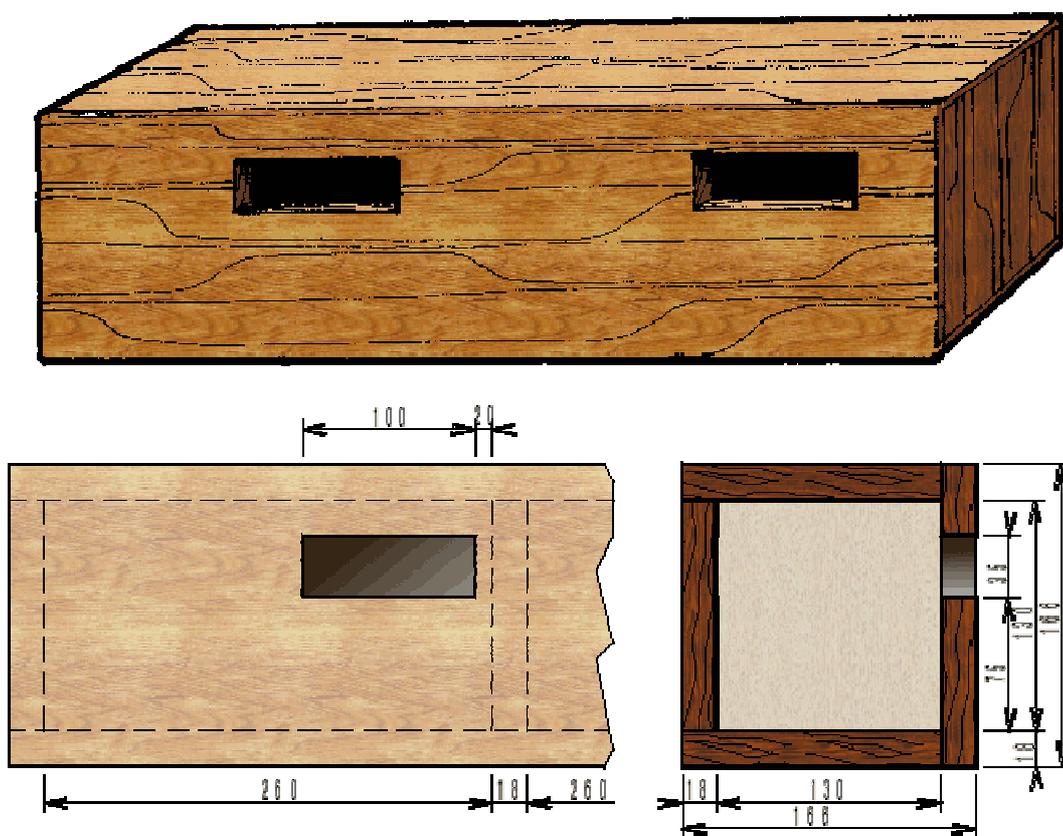


Figure 89 : Modèle de nichoir à Martinet noir.

- 2 Nichoirs à Hirondelle rustique : à installer sous le préau dans la cour de l'école.



Figure 90 : Modèle de nichoir à Hirondelle rustique.

- 2 Nichoirs à Moineau domestique : à installer sur la partie haute de la façade du bâtiment technique.

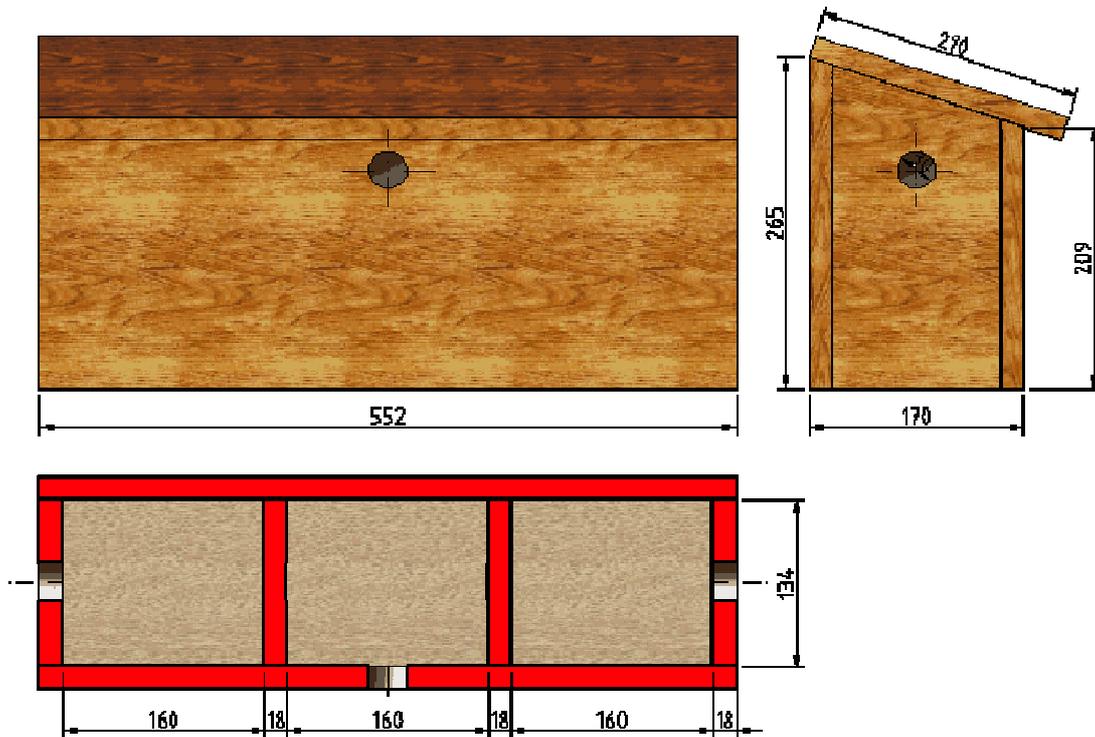


Figure 91 : Modèle de nichoir à Moineau domestique.

- 1 nichoir à Faucon crécerelle : à installer à 5 mètres de haut orienté est, sur le rempart, juste au nord du coin sud-est.

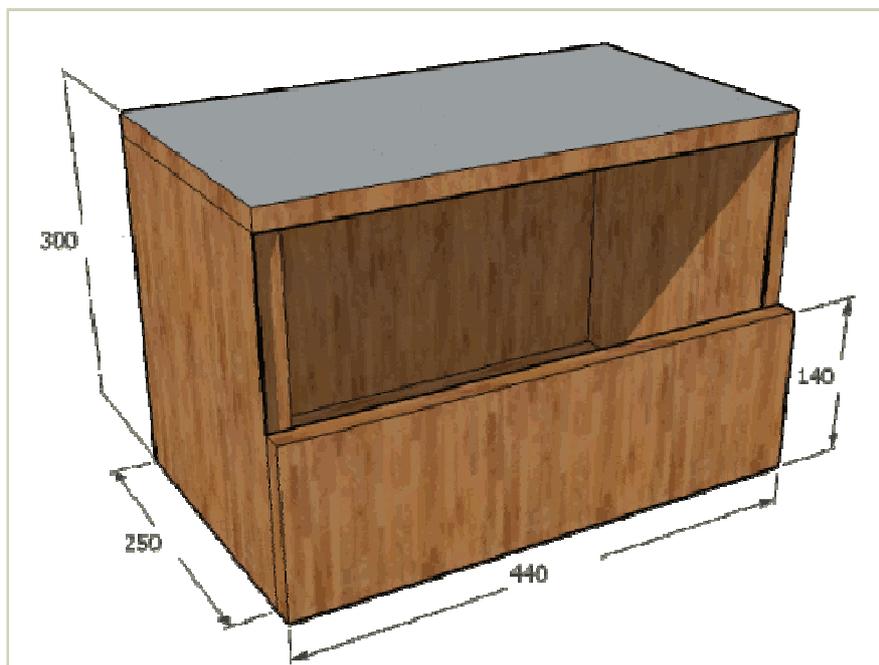


Figure 92 : Modèle de nichoir à Faucon crécerelle.

➤ Créer un poste de nourrissage pour les oiseaux en période hivernale

La création d'une mangeoire alimentée avec des graines de tournesol entre novembre et février est utile pour de nombreuses espèces d'oiseaux. Cette mangeoire pourra également être couplée avec l'installation d'un petit point d'eau, essentiel pour leur abreuvement et leur toilette. Cette mangeoire pourrait être disposée dans le parc à proximité de l'école. Cela permet aussi de former les élèves à l'identification des oiseaux communs et les sensibiliser sur la protection et l'aide hivernales.



Figure 93 : Mangeoire fréquentée en hiver, ici Gros-bec casse noyau, Verdier d'Europe, Tarin des aulnes et Mésange charbonnière (F. Cahez).

➤ **Eradiquer une espèce végétale invasive**

L'Ailante ou Faux vernis du Japon (*Ailanthus altissima*) originaire de Chine est considéré comme une espèce invasive et possède une très forte capacité de colonisation et développement. De très nombreux pieds sont présents au pied des remparts et le développement racinaire important fait courir un risque de détérioration des murets et remparts en pierre. Il serait important d'envisager l'éradication de cette espèce invasive exogène par arrachement et brûlage régulier.



Figure 94 : Ailante, espèce invasive (J.Gonin).

➤ **Pose de panneaux d'information/sensibilisation**

Afin d'informer et sensibiliser le public sur l'intérêt de la mise en place des aménagements et l'intérêt de la nouvelle gestion du site, il pourrait être intéressant de disposer quelques petits panneaux à proximité de certains aménagements (tas de bois, nichoirs, gestion différenciée...). De même un panneau présentant les principales espèces d'oiseaux du site pourrait avoir un intérêt pédagogique et informatif.



Figures 96 & 97 : Exemple de panneaux réalisés sur le refuge LPO du haras de Saintes.

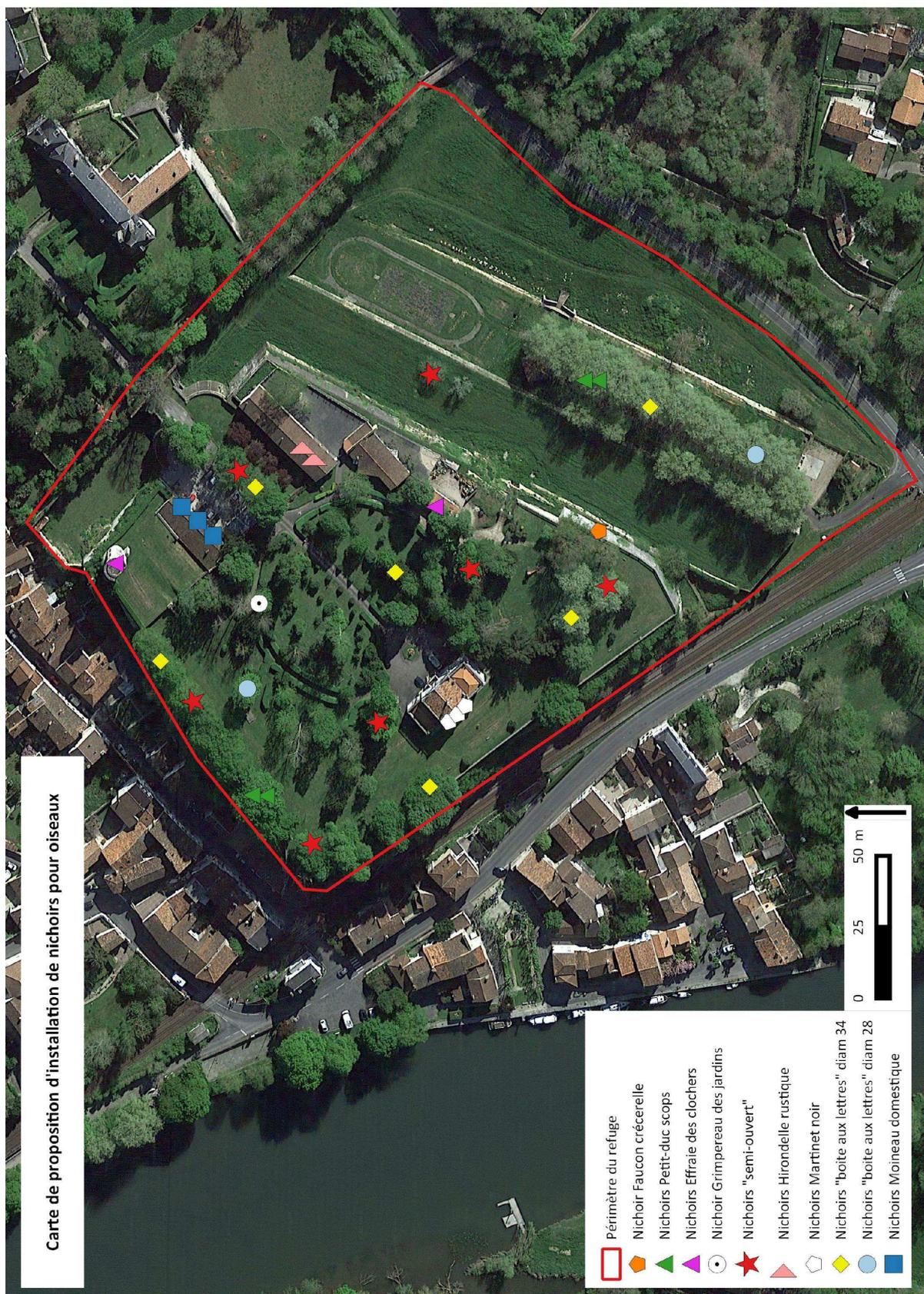


Figure 98 : Localisation des propositions d'installation de nichoirs.

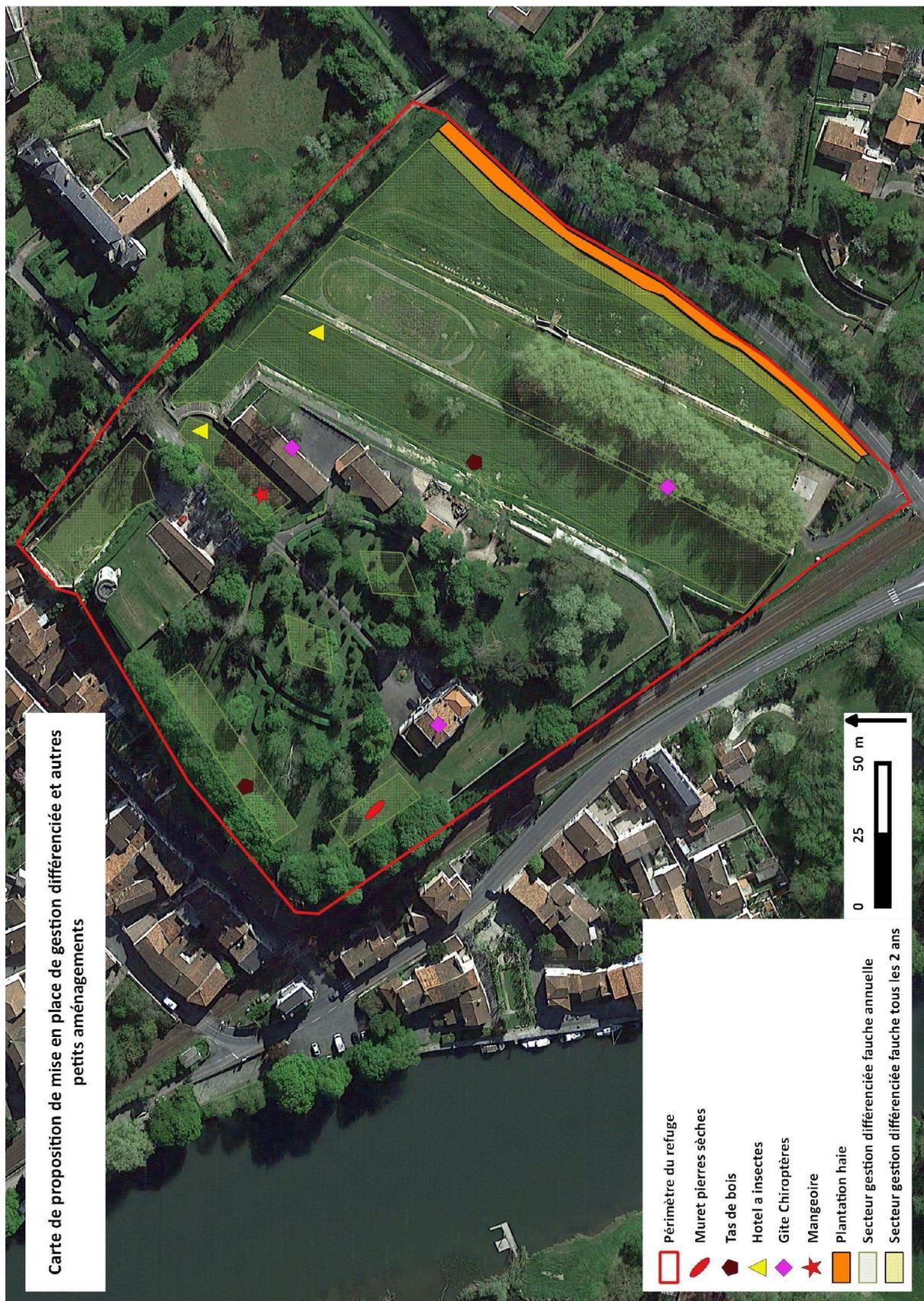


Figure 99 : Localisation des propositions de mise en place de gestion différenciée et autres petits aménagements.

Conclusion et perspectives

La commune de Taillebourg est située dans un secteur à fort intérêt écologique (site Natura 2000) avec la Charente et ses prairies humides, mais aussi avec ses parties boisées et son patrimoine bâti ancien. La mise en place d'un refuge LPO pour accueillir dans de meilleures conditions la biodiversité sur la commune et en particulier sur le site du Château est complètement justifiée.

Après 7 journées d'inventaires de mai à septembre 2015, les principales espèces d'insectes et de mammifères ont été identifiées. Concernant les oiseaux, un inventaire exhaustif de l'avifaune nicheuse a permis de montrer que 44 espèces se reproduisent dans l'enceinte du site. Il en ressort que la commune de Taillebourg peut jouer un rôle important en faveur de certaines espèces en mauvais état de conservation telles que le Gobemouche gris, le Martinet noir, la Huppe fasciée, l'Effraie des clochers, l'Hirondelle rustique, l'Hirondelle de fenêtre, la Linotte mélodieuse et le Verdier d'Europe.

Pour améliorer la capacité d'accueil pour la faune et la flore, différentes mesures de gestion des espaces verts du site semblent pertinentes à mettre en place : arrêt de l'utilisation des pesticides, création de tas de pierres sèches, création de tas de bois, création d'hôtels à insectes et pose de gîtes à Chauve-souris. L'installation de nichoirs pour les oiseaux cavernicoles sur les bâtiments et sur les arbres permettra aussi de renforcer les populations en place et d'accueillir de nouvelles espèces sur le site. Un suivi de l'occupation de ces nichoirs sera par la suite à mettre en œuvre afin d'en mesurer l'efficacité.

Par ailleurs, la mise en place d'une gestion différenciée sur une partie des espaces enherbés permettra d'augmenter la diversité floristique, entomologique et bien sûr ornithologique.

Enfin, la pose de panneaux d'information et de sensibilisation présentant la biodiversité du site, les aménagements et la gestion mise en place aura un intérêt pédagogique très intéressant auprès des habitants de la commune ainsi que des vacanciers visitant Taillebourg.

Ces différentes propositions sont à programmer sur les cinq années à venir de manière à bien préparer les actions et optimiser leur mise en œuvre.

Bibliographie

- **ACEMAV coll., DUGUET R. & MEKLI F. ed.**, 2003 – *Les Amphibiens de France, Belgique et du Luxembourg*. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France). 480 p.
- **ARNOLD N. & OVENDEN D.**, 2010 – *Le Guide herpéto*. Delachaux et Niestlé.
- **ARTHUR L. & LEMAIRE M.**, 2009 – *Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. Collection Parthénope. Edition Biotope, Mèze. 544 p.
- **AULAGNIER S., HAFFNER P., MITCHELL-JONES A.J., MOUTOU F., ZIMA J.**, 2008 – *Guide des mammifères d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient*. Delachaux et Niestlé.
- **GUERIN J.C, MATHE J.M., MERLET A.**, 2007 – *Les Orchidées de Poitou-Charentes et de Vendée*. Collection Parthénope. Edition Biotope, Mèze. 288 p.
- **LAFRANCHIS T.**, 2000 – *Les papillons de jour de France, de Belgique et du Luxembourg et leurs chenilles*. Collection Parthénope. Edition Biotope, Mèze. 448 p.
- **MULLARNEY K., SVENSSON L., ZETTERSTRÔM D. et GRANT P.**, 2004 – *Le guide ornitho*. Delachaux et Niestlé. 402 p.
- **Poitou-Charente-Nature**, 2009 – *Libellules du Poitou-Charentes*. Poitou-Charentes-Nature.
- **RIGAUD T., GRANGER M.**, 1999 – *Le Livre Rouge des Oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes*. LPO Vienne, Poitou-Charentes nature, Poitiers, France. 238 p.
- **ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D.**, 1999 – *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherches de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation*. Société d'Etudes Ornithologiques pour le Protection des Oiseaux/ Ligue pour la Protection des Oiseaux, Paris. 560 p.
- **UICN**, 2009 – *Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux nicheurs de France métropolitaine*. MNHN, UICN, LPO, ONCFS, SEOF, Paris. 14 p.

Annexes

Annexe 1 : Liste des espèces d'insectes inventoriées– Coléoptères

| Famille et Nom latin | Nom vernaculaire |
|---------------------------------------|---------------------------|
| Apionidae | |
| Apion sp | |
| Cantharidae | |
| Cantharis flavilabris | |
| Ragonycha fulva | Téléphore fauve |
| Carabidae | |
| Carabidae sp | |
| Cerambycidae | |
| Leptura aurulenta | |
| Paracorymbia fulva | Lepture fauve |
| Stenopterus rufus | Sténoptère roux |
| Cetoniidae | |
| Cetonia aurata | Cétoine dorée |
| Oxythyrea funesta | Drap mortuaire |
| Trichus zonatus | Trichie commune |
| Chrysomelidae | |
| Altica sp | |
| Cassida sp larve | |
| Chrisolina americana | Chrysomèle du romarin |
| Chrysolina bankii | Chrysomèle de Banks |
| Cryptocephalus sp | |
| Longitarsus sp | |
| Podagrica fuscipes | |
| Sphaeroderma testaceum | |
| Cleridae | |
| Trichodes alvearius | Clairon |
| Coccinellidae | |
| Coccinella septempunctata | Coccinelle à 7 points |
| Harmonia axyridis | Coccinelle asiatique |
| Propylea 14 punctata | Coccinelle à damier |
| Subcoccinella vingitiquatuor punctata | Coccinelle à 24 points |
| Vibidia duodecimguttata | Coccinelle à douze points |
| Cucurlionidae | |
| Lixus ochraceus | Lixus ochracé |
| Lixus pulverulentus | |
| Mononychus punctum-album | Charançon à point blanc |
| Elateridae | |
| Althous haemorrhoidalis | |
| Elateridae sp | |
| Lampyridae | |
| Lampyris noctiluca | Ver luisant |
| Malachiidae | |
| Ebaeus collaris | |
| Melyridae | |
| Dasytes alpigradus | |
| Oedemeridae | |
| Oedemera nobilis | Oedemère noble |
| Scarabaeidae | |

| | |
|-----------------------|-------------------|
| Onthophagus furcatus | |
| Staphylinidae | |
| Aleochara brevipennis | |
| Ocypus olens | Staphylin odorant |
| Tenebrionidae | |
| Isomira semiflava | |

Annexe 2 : Liste des espèces d'insectes inventoriées - Dictyoptère et Diptères

| Famille et Nom latin | Nom vernaculaire |
|-------------------------|-------------------------|
| Mantidae | |
| Mantis religiosa | Mante religieuse |
| Anthomyiidae | |
| Anthomyia procellaris | |
| Asilidae | |
| Leptogaster cylindrica | Leptogaster cylindrique |
| Bombyliidae | |
| Lomatia lateralis | |
| Calliphoridae | |
| Lucilia caesar | |
| Lucilia sp | Lucile |
| Chaoboridae | |
| Chaoborus crystallinus | |
| Culicidae | |
| Aedes sp | |
| Empididae | |
| Empis livida | |
| Sarcophaga carnaria | Mouche à damier |
| Scathophagidae | |
| Scathophaga furcata | |
| Sciomyzidae | |
| Coremacera marginata | |
| Limnia unguicollis | |
| Stratiomyidae | |
| Chloromyia formosa | Chloromyie agréable |
| Syrphidae | |
| Episyrphus balteatus | Syrphe ceinturé |
| Eristalis tenax | Eristale gluant |
| Eupeodes luniger | |
| Meliscaeva auricollis | |
| Scaeva pyrastris | Syrphe pyrastre |
| Sphaeophoria scripta | Syrphe porte-plumes |
| Tabanidae | |
| Tabanius bromius | |
| Tachinidae | |
| Ectophasia crassipennis | Phasie crassipenne |
| Gymnosoma rotodontadum | Tachinaire arrondie |
| Macquartia viridana | |
| Phasia funesta | |
| Tachina grossa | Grosse Echinomyie |
| Thelaira sp | |
| Tachinidae sp | |
| Therevidae | |
| Thereva aurata | |
| Tipulidae | |
| Nephrotoma submaculosa | |
| Tipula confusa | |
| Tipula lunata | |

Annexe 3 : Liste des espèces d'insectes inventoriées - Hémiptères

| Famille et Nom latin | Nom vernaculaire |
|-------------------------------------|-------------------------|
| Aphididae | |
| Aphis fabae | Puceron noir de la fève |
| Macrosiphum rosae | |
| Aphrophoridae | |
| Philaenus spumarius | Cicadelle écumeuse |
| Cercopidae | |
| Cercopus intermedia | Cercope intermédiaire |
| Coreidae | |
| Coreus marginatus | Syromaste marginé |
| Enoplops scapha | |
| Gonocerus acuteangulatus | |
| Gonocerus sp | |
| Syromastus rhombeus | |
| Dyctiopharidae | |
| Eiptera europaea | Fulgore d'Europe |
| Miridae | |
| Adelphocoris lineolatus | Punaise de la luzerne |
| Deraeocoris flavilinea | |
| Pentatomidae | |
| Carpocoris purpureipennis | |
| Dolycoris baccarum | Punaise des fruits |
| Graphosoma lineata | Punaise rayée |
| Nezara viridula | Punaise verte ponctuée |
| Palomena prasina | Punaise verte |
| Pyrrhocoridae | |
| Pyrrhocoris apterus | Gendarme |
| Rhopalidae | |
| Stictopleurus punctatonervosus | |
| Tibicinidae | |
| Tibicina haematodes f. viridinervis | Cigale rouge |

Annexe 4 : Liste des espèces d'insectes inventoriées - Hyménoptères

| Famille et Nom latin | Nom vernaculaire |
|---------------------------|----------------------------------|
| Andrenidae | |
| Andrena gravida | Andrène |
| Andrena sp | Andrène |
| Apidae | |
| Amegilla quadrifasciata | |
| Apis mellifera | Abeille mellifère |
| Bombus agrorum | Bourdon des champs |
| Bombus lucorum | Bourdon des saussaies |
| Bombus pascuorum | Bourdon des champs |
| Bombus terrestris | Bourdon terrestre |
| Bombus sp | |
| Argidae | |
| Arge pagana | Tenthrede des feuilles de rosier |
| Arge rosae | Hylotome du rosier |
| Crabronidae | |
| Philanthus triangulum | Philanthe apivore |
| Formicidae | |
| Camponotus vagus | Fourmi noire |
| Ichneumonidae | |
| Ichneumon suspicious | |
| Venturia canescens | |
| Megachilidae | |
| Anthidium septemspinosum | |
| Megachile centucularis | |
| Pompilidae | |
| Sphecidae | |
| Scoliidae | |
| Scolia hirta | Scolie hirsute |
| Sphecidae | |
| Isodontia mexicana | Sphex du Mexique |
| Tenthredinidae | |
| Macrophya rufipes | |
| Tenthredo bifasciata | Tenthrede bifasciée |
| Tenthrede sp | |
| Vespidae | |
| Ancistrocerus nigricornis | |
| Delta unguiculatum | Guêpe maçonne |
| Polistes dominula | Poliste gaulois |
| Vespa crabro | Frelon d'Europe |

Annexe 5 : Liste des espèces d'insectes inventoriées - Lépidoptères Hétérocères

| Famille et Nom latin | Nom vernaculaire |
|---------------------------|----------------------|
| Arctiidae | |
| Diacrisia sannio | Ecaille roussette |
| Tyria jacobee | Goutte de sang |
| Argyresthidae | |
| Argyresthia sp | |
| Crambidae | |
| Agriphila geniculea | |
| Agriphila selasella | |
| Agriphila straminella | |
| Agriphila tristella | Crambus des tiges |
| Chrysocrambus craterellus | Crambus rayé |
| Diaphania perspectalis | Pyrale du buis |
| Nomophila noctuella | Pyrale hybride |
| Pleuroptya ruralis | Pyrale du houblon |
| Pyrausta despicata | Pyrale des buissons |
| Sitochroa verticalis | |
| Geometridae | |
| Camptogramma bilineata | Brocatelle d'or |
| Chiasmia clathrata | Géomètre à barreaux |
| Ematurga atomaria | Phalène picotée |
| Eupithecia dodoneata | Eupithécie sagittée |
| Idaea ochrata | Phalène ocreuse |
| Idaea politaria | Acidalie glacée |
| Idaea subsericeata | Acidalie blanchâtre |
| Phlogophora meticulosa | Méticuleuse |
| Rhodometra sacraria | Phalène sacrée |
| Scopula incanata | Acidalie grisonnante |
| Noctuidae | |
| Autographa gamma | Gamma-Lambda |
| Dysgonia algira | Passagère |
| Emmelia trabealis | Arlequinette jaune |
| Euclidia glyphica | Doublure jaune |
| Phlogophora meticulosa | Méticuleuse |
| Rivula sericealis | Soyeuse |
| Tyta luctuosa | Funèbre |
| Oecophoridae | |
| Metalampra italica | |
| Pterophoridae | |
| Pterophorus pentadactyla | Ptérophore blanc |
| Pyralidae | |
| Homoeosoma sinuella | |
| Oncocera semirubella | Phycide incarnat |
| Sesiidae | |
| Pyropteron chrysidiformis | Sésie de l'oseille |
| Sphingidae | |
| Macroglossum stellatarum | Moro-sphinx |
| Tortricidae | |
| Celypha aurofasciana | |
| Celypha cespitana | |

| | |
|-----------------|--|
| Celypha striana | |
| Dichrorampha sp | |
| Lobesia botrana | |

Annexe 6 : Liste des espèces d'insectes inventoriées – Neuroptères, Odonates et Orthoptères

| Famille et Nom latin | Nom vernaculaire |
|----------------------|------------------|
| Chrysopidae | |
| Chrysopa formosa | |
| Chrysoperla carnea | |

| Famille et Nom latin | Nom vernaculaire |
|--------------------------|---------------------------|
| Calopterygidae | |
| Calopteryx splendens | Caloptéryx éclatant |
| Coenagrionidae | |
| Coenagrion puella | Agrion jouvencelle |
| Erythromma lindenii | Naïade aux yeux bleus |
| Ishnura elegans | Agrion élégant |
| Libellulidae | |
| Crocothemis erythraea | Libellule écarlate |
| Libellula quadrimaculata | Libellule à quatre taches |
| Orthétrum cancellatum | Orthétrum réticulé |
| Platycnemididae | |
| Platycnemis acutipennis | Pennipatte orangé |
| Platycnemis pennipes | Pennipatte bleu |

| Famille et Nom latin | Nom vernaculaire |
|---------------------------|-------------------------|
| Acrididae | |
| Calliptamus italicus | Caloptène italien |
| Chortippus biguttulus | Criquet mélodieux |
| Chortippus dorsatus | Criquet verte-échine |
| Euchortippus declivus | Criquet des bromes |
| Euchortippus elegantulus | Criquet blafard |
| Omocestus rufipes | Criquet noir ébène |
| Pezottetix giornae | Criquet pansu |
| Gryllidae | |
| Gryllus campestris | Grillon champêtre |
| Tetrigidae | |
| Tetrix subulata | Tétrix riverain |
| Tettigoniidae | |
| Conocephalus fuscus | Conocéphale bigarré |
| Leptophytes punctatissima | Leptopyhe ponctuée |
| Phaneroptera nana | Phanéroptère méridional |
| Pholidoptera griseoptera | Decticelle cendrée |
| Ruspola nitidula | Conocéphale gracieux |
| Tettigonia viridissima | Grande sauterelle verte |

Annexe 7 : Liste des espèces d'Araignées et Chilopodes

| Famille et Nom latin | Nom vernaculaire |
|-----------------------|----------------------|
| Ageleneidae | |
| Agelena labyrinthica | Agélène à labyrinthe |
| Araneidae | |
| Araneus diadematus | Epeire diadème |
| Argiope bruenneci | Argiope frelon |
| Linyphiidae | |
| Linyphia triangularis | |
| Lycosidae | |
| Lycose sp | |
| Philodromidae | |
| Thanatus sp | |
| Pisauridae | |
| Pisaura mirabilis | Pisaure admirable |
| Salticidae | |
| Heliophanus auratus | |
| Heliophanus cupreus | |
| Theridiidae | |
| Enoplagnatha ovata | |
| Thomisidae | |
| Xysticus sp | |

| Famille et Nom latin | Nom vernaculaire |
|-----------------------|------------------|
| Geophilidae | |
| Geophilus carpophagus | |
| Scutigeraidae | |
| Scutigera coleoptrata | Scutigère véloce |